



Mauna Kea Technologies

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

MAUNA KEA TECHNOLOGIES EN RESUME

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale spécialisée dans les dispositifs médicaux et leader en endomicroscopie. La société conçoit, développe et commercialise des outils innovants pour la visualisation et la détection des anomalies gastro-intestinales et pulmonaires. Son produit phare, Cellvizio®, système d'endomicroscopie confocale par minisonde (ECM), fournit aux médecins et aux chercheurs des images haute résolution des tissus au niveau cellulaire. Des essais cliniques multicentriques internationaux de grande envergure ont démontré que le Cellvizio® pouvait aider les médecins à détecter de façon plus précise des formes précoces de pathologies et à prendre des décisions thérapeutiques immédiates. Conçu pour améliorer le sort des patients et réduire les coûts hospitaliers, le Cellvizio® est utilisable avec pratiquement n'importe quel endoscope. Le Cellvizio® a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration, aux États-Unis et le marquage CE, en Europe, pour son utilisation dans les appareils digestif et pulmonaire.

Pour plus d'informations sur Mauna Kea Technologies, visitez le site www.maunakeatech.fr

PLAN DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

1. ATTESTATION DE RESPONSABILITE	3
2. RAPPORTS DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES ET SUR LES COMPTES SOCIAUX	4
3. COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES	45
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	81
5. COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES	84
6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX.....	106

ATTESTATION DE RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Monsieur Alexandre LOISEAU, Directeur Général de Mauna Kea Technologies

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les comptes consolidés) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées. »

Alexandre Loiseau

Directeur Général

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

1. PRÉAMBULE

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 04 avril 2012, a procédé à l'examen des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2011 et a arrêté lesdits comptes. Ces comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

2. SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 Compte rendu de l'activité et évènements importants au cours de l'exercice 2011

Créée en mai 2000, Mauna Kea Technologies SA («la Société») a pour activité le développement et la commercialisation d'instruments innovants pour l'imagerie biomédicale. Ces instruments ont des applications dans le domaine du diagnostic médical et de la recherche. Dans les deux cas, ils apportent des solutions innovantes à des problématiques majeures dans un domaine aussi fondamental que le diagnostic des cancers.

La Société et sa filiale Mauna Kea Technologies Inc. forment le Groupe Mauna Kea Technologies («le Groupe » ou « Mauna Kea Technologies »).

En phase de commercialisation sur le marché de l'endoscopie diagnostique en gastro-entérologie et en pneumologie, Mauna Kea Technologies aborde également une phase de validation clinique en urologie endoscopique et une phase de Recherche et Développement en chirurgie robotisée.

Mauna Kea Technologies a annoncé avoir obtenu l'approbation 510(k) de la FDA (Food and Drug Administration) américaine pour la commercialisation de la nouvelle génération du Cellvizio® aux Etats-Unis, baptisé Cellvizio® 100. Cette approbation matérialise le franchissement d'une nouvelle étape majeure pour le Groupe. Le Cellvizio® 100 a obtenu le marquage CE en avril 2011 et est d'ores et déjà en vente en Europe et aux Etats-Unis.

Le Groupe Mauna Kea Technologies est maintenant reconnu comme un des acteurs majeurs de l'imagerie cellulaire in vivo, et plus largement des nouvelles technologies optiques pour l'imagerie biomédicale. Mauna Kea Technologies est un des acteurs les plus innovants de ce domaine.

Au cours de l'année 2011, 50 publications scientifiques sur le Cellvizio dont 35 directement liées à des applications cliniques ont été recensées, prouvant l'intérêt de la communauté scientifique et médicale pour l'endomicroscopie.

Par ailleurs, comme annoncé lors de son introduction en Bourse, le Groupe a procédé à un important effort de recrutement afin d'étoffer ses équipes ventes et marketing en Europe et aux Etats-Unis pour accélérer son déploiement commercial et sa pénétration de marché.

2.2 Recherche et développement, technologies

La Société s'appuie sur des années de travaux de recherche et développement principalement menées en interne : conception, design, prototypage, essais mécaniques, électroniques et optiques, gestion des essais pré cliniques et cliniques et affaires réglementaires.

Dans sa recherche de solutions d'imagerie cellulaire in vivo, Mauna Kea Technologies a privilégié un accès optique, à haute résolution, et au contact des zones étudiées, fussent-elles réputées inaccessibles. Ses efforts constants ont porté sur une extrême miniaturisation des moyens d'observation afin de proposer une véritable imagerie microscopique, de type confocal, in situ, seule garante d'un examen micro anatomique, voire histologique, sans altération des tissus dans leur environnement et leur état naturels.

La solution retenue, les sondes à toron (bundle) de fibres, combinées à un balayage Laser proximal, associé à des algorithmes de reconstruction spécifiques, a permis à Mauna Kea Technologies de proposer une observation minimalement invasive voire totalement non invasive de la quasi-totalité des organes tout d'abord chez le petit animal. La même approche lui a permis de passer, grâce à la même technologie, aux applications cliniques par voie endoscopique.

La voie d'accès aux muqueuses du tube digestif ou de l'appareil respiratoire est le canal opérateur des endoscopes traditionnellement utilisés dans ces deux spécialités. Les mini sondes confocales y démontrent le double avantage de l'approche Mauna Kea : celui de la compatibilité avec tous les endoscopes du marché et la complémentarité avec les procédures endoscopiques ainsi que sa simplicité d'utilisation (c'est l'endoscope, donc la main déjà experte du médecin, qui porte et guide l'endomicroscope, comme un accessoire standard).

La solution retenue par Mauna Kea Technologies permet également de proposer une instrumentation capable de soutenir les contraintes dynamiques de l'imagerie in-vivo, donc le temps réel, que les mouvements à subir soient ceux de l'opérateur, ceux du patient, ou des tissus (visualisation de la micro-circulation sanguine, par exemple).

Sur son programme de chirurgie robotisée, la Société développe une solution d'endomicroscopie, ou de biopsie optique, destinée à une exploration robotisée et minimalement invasive de la cavité abdominale, afin d'améliorer la détection d'éventuelles contre-indications à l'intervention chirurgicale.

Sur son activité à destination des laboratoires de recherche préclinique, la société a démarré en fin d'année 2011 la pré commercialisation de prototypes du Cellvizio Dual Band (Cellvizio bénéficiant de deux lasers de longueurs d'onde différentes et permettant une visualisation d'images en deux couleurs, ce qui élargit considérablement les possibilités offertes pour les chercheurs). Cette étape fait suite à un important effort de Recherche et de Développement mené par la Société depuis plusieurs années.

La Société entend accentuer son effort d'innovation et de Recherche et Développement afin de continuer à proposer à ses clients pour le bénéfice des patients de nouveaux produits, de nouvelles sondes ou de nouvelles fonctionnalités.

A cet effet, la Société maintient une politique de dépôt de brevet soutenue. A fin décembre 2011, le portefeuille compte 176 demandes nationales et internationales de brevets dont 101 sont déjà accordés.

2.3 Activité de Recherche Clinique

Le Cellvizio a été l'objet de 35 publications cliniques au cours de l'année 2011.

Parmi les plus importantes, nous avons retenu l'étude multicentrique menée à l'initiative de la Mayo Clinic (institution académique américaine - Etat de Floride, Etats-Unis, reconnue mondialement pour son excellence scientifique et médicale). Cette étude a été réalisée dans 3 centres incluant le CHU de Nantes - France, et a permis d'inclure 92 patients et d'évaluer 129 cicatrices de résections au cours d'une coloscopie haute résolution. Cette étude comparative et prospective a été réalisée en aveugle utilisant le Cellvizio (ECM) et la Chromoendoscopie Virtuelle (CEV) pour détecter des tissus cancéreux résiduels au niveau de la cicatrice d'une résection antérieure. Ses résultats ont été publiés dans *Gastrointestinal Endoscopy* (GIE).

Les derniers résultats de cette étude démontrent que le Cellvizio augmente de façon significative la sensibilité de la détection de tissus cancéreux après une résection par voie endoscopique. En comparaison avec une endoscopie seule, l'association ECM et CEV, permet de :

- réduire le nombre d'analyses histologiques (analyses au microscope des tissus après biopsies),
- décider avec précision, pendant l'intervention endoscopique, de traiter à nouveau ou non le patient,
- épargner une coloscopie supplémentaire grâce à un traitement réalisé au cours de l'endoscopie évitant ainsi des procédures répétées et inutiles.

Le Groupe a publié également les résultats finaux d'une étude internationale multicentrique, prospective, randomisée contrôlée intitulée «Détection de tissus néoplasiques dans l'œsophage de Barrett avec une sonde endomicroscopique Confocale » publiée dans *Gastrointestinal Endoscopy* (GIE). Cette étude confirme que par rapport à d'autres techniques d'imagerie endoscopiques, le Cellvizio permet aux gastro-entérologues de détecter plus précisément les prédispositions d'un patient à un cancer de l'œsophage.

Par ailleurs, les avantages de l'utilisation de l'Endomicroscopie Confocale par Minisonde en urologie ont fait l'objet d'une publication en juillet 2011 dans le support *Urology*. Joseph C. Liao, MD, Professeur Assistant en Urologie à l'Université de Médecine de Stanford et auteur principal, précise que l'Endomicroscopie Confocale par Minisonde permet de différencier potentiellement un cancer d'une inflammation durant un examen, grâce à une vision en temps réel des cellules de l'appareil urinaire.

Enfin, dans une étude sur l'asthme, publiée en Juin 2011 dans *Respiratory Research*, le Professeur Peter Kunst et ses collègues du Service de Pneumologie du Centre Académique Médical à Amsterdam, ont conclu que l'Endomicroscopie Confocale par Minisondes pouvait devenir une technologie d'imagerie capable d'évaluer le type et le degré de remodelage bronchique en temps réel pour les patients souffrant d'asthme.

2.4 Ventes et marketing

Le Groupe a réalisé des efforts importants de recrutement au cours du second semestre 2011 qui ont été poursuivis au cours du 1^{er} trimestre 2012, afin de renforcer ses équipes vente et marketing.

En marketing, le Groupe disposait fin 2011 d'une équipe de 17 personnes, qui couvre les activités de Marketing Opérationnel (France, Europe et USA), l'activité de développement produits *Systèmes* et *Sondes* ainsi que les Affaires Cliniques, la communication marketing et l'équipe dédiée à l'activité préclinique.

Les ventes sont réalisées en direct en France et aux Etats-Unis et par l'intermédiaire de distributeurs (une vingtaine d'accords de distribution ont été signés) dans le reste de l'Europe et en Asie. Au cours de l'année 2012, la Société recrutera une équipe de commercialisation de ses produits en direct également en Allemagne.

En vente, le Groupe a renforcé ses équipes en France et aux Etats-Unis. En France, fin 2011, l'équipe est composée de 4 personnes dirigées par le Directeur Commercial France auxquels sont venus se joindre 2 nouvelles recrues début 2012. A la date d'émission de ce rapport cette équipe comprend 1 Directeur Commercial, 4 responsables de vente régionaux « Systèmes » et un responsable de vente « Sondes ».

Aux Etats-Unis, la première phase de recrutement a été achevée et l'équipe comprend 12 personnes fin 2011 auxquels se sont rajoutés 3 nouvelles recrues au cours du 1^{er} trimestre 2012, soit un total de 15 personnes à la date d'émission de ce rapport. En détail, l'équipe est composée de 8 responsables de vente régionaux « Systèmes » appelés Program Sales Manager (PSM) et de 5 responsables de vente « Sondes » appelés Program Development Manager (PDM). Cette équipe de vente est dirigée par 2 Directeurs commerciaux « East » et « West » des Etats-Unis.

En Europe, (hors France) le groupe dispose d'une équipe de 2 personnes fin 2011 pour accompagner les distributeurs et la base de Cellvizio installée. Cette équipe sera renforcée en 2012.

Enfin, en Asie, le General Manager Asie est la tête de pont commerciale du Groupe.

Au total, fin 2011, le Groupe dispose d'une force de vente de 19 personnes, auxquels sont venus s'ajouter 6 personnes au cours du premier trimestre 2012, soit une équipe de 25 personnes pour réaliser les objectifs commerciaux 2012. Cette équipe sera renforcée à partir du second semestre 2012 pour préparer la réalisation des objectifs de vente 2013.

2.5 Ressources Humaines

Au cours de l'exercice, les effectifs du Groupe se sont renforcés pour atteindre 88 personnes en fin d'année 2011, contre 68 en fin d'année 2010 auxquels, il faut ajouter une dizaine de recrutements en cours devant être finalisés au premier trimestre 2012. Ces recrutements concernent majoritairement les équipes Vente et

Marketing mais l'équipe Administrative et Financière ainsi que l'équipe Recherche et Développement ont également été renforcées.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place un important programme de formation managériale afin de préparer ses cadres à la croissance et de créer une culture managériale forte et empreinte des valeurs de la société.

2.6 Financement et structure du capital

En juillet 2011, la société a réalisé son introduction en Bourse sur le compartiment B de NYSE-Euronext Paris en levant 56,5 millions d'Euros dans un contexte économique et financier pourtant particulièrement défavorable.

Afin de réaliser cette opération et pour permettre une meilleure lisibilité, la société a effectué un regroupement d'actions par 4 et a également transformé toutes ses actions de classe A et B en actions ordinaires.

L'opération a rencontré un vif succès aussi bien auprès du grand public que des investisseurs institutionnels. Le nombre total d'actions offertes dans le cadre de l'OPO (« Offre à prix Ouvert ») a été sursouscrit 9,8 fois et celui offert dans le cadre du Placement Global 4,5 fois.

En conséquence la société a choisi de fixer le prix d'émission des actions nouvelles à 13€, correspondant au haut de fourchette de prix. En outre, au regard de la demande, la Société a décidé d'exercer à 100% la clause d'extension et 100% de la clause de sur-allocation portant la taille de l'opération à environ 56,5 millions d'Euros.

Au cours de cette opération, aucune cession d'actionnaires historiques n'a été réalisée, l'intégralité de l'opération a été réalisée sous la forme d'augmentation de capital.

Au 31 décembre 2011, la société dispose d'une trésorerie et équivalents de trésorerie d'environ 51,3 millions d'Euros qui couvre ses besoins de financement jusqu'à l'horizon de rentabilité du Groupe.

2.7 Progrès réalisés et difficultés rencontrées

L'année 2011 a été une année exceptionnelle en terme d'accomplissements et valide le travail entrepris par le Groupe depuis plusieurs années. Sur le plan des résultats cliniques tout d'abord, aussi bien en terme de qualité que de quantité ; il est désormais établi dans 3 indications en gastro-entérologie que le bénéfice patient apporté par l'utilisation du Cellvizio était important et que cela justifiait son utilisation.

Sur le plan du produit, le Cellvizio 100, fruit de plusieurs années de travail, réalisé en collaboration avec les médecins et le personnel hospitalier, est un produit de la société qui s'insère naturellement et efficacement dans la salle d'endoscopie. Sa qualité d'image est encore améliorée, son interface est plus conviviale, il démarre en moins de 3 minutes et il bénéficie de fonctionnalités comme le « Cine Review » qui permet au médecin de revoir très rapidement, durant la procédure, une séquence d'images présentant un intérêt clinique particulier. Les premiers retours d'utilisateurs sont très positifs.

Sur le plan financier, le groupe dispose désormais des moyens nécessaires pour exécuter son ambitieux plan de développement et de croissance. Son objectif est de promouvoir l'endomicroscopie afin qu'elle devienne une technologie standard dans le monde médical présente non seulement en gastro-entérologie mais également dans de nombreuses autres disciplines médicales comme la pneumologie, l'urologie et la chirurgie.

Sur le plan humain, l'entreprise a enrichi ses équipes de nombreuses compétences clés provenant directement des sociétés les plus innovantes et performantes de l'industrie des équipements médicaux, notamment mais pas exclusivement, dans les équipes de vente en Europe et aux Etats-Unis.

Sur le plan du remboursement par les systèmes de santé des actes d'endomicroscopie le Groupe a également énormément progressé, aux Etats-Unis où l'American Medical Association (AMA) a approuvé en Février 2012, la création de 3 codes de remboursement (CPT Codes) de catégorie I mais également en France, où la Haute Autorité de Santé a fait savoir qu'elle avait mis son dossier à l'ordre du jour de son programme de travail pour 2012.

Les difficultés rencontrées par le Groupe sont de plusieurs ordres. En France d'abord, les budgets publics consacrés à l'achat de matériel médical innovant se sont fortement réduits ces dernières années ce qui ne facilite pas la pénétration du marché français. La conséquence positive est que le Groupe a cherché très tôt à s'affranchir des frontières de l'hexagone pour aller trouver de la croissance et des marchés en dehors de France. Ensuite, le Groupe doit investir lourdement pour accompagner les médecins dans leur démarche d'utilisation d'une nouvelle technologie innovante. C'est pour faire face à cette réalité propre à toutes les technologies médicales innovantes que le Groupe a décidé de créer une force de vente destinée à la formation et à l'accompagnement des médecins et dont la vocation est d'accroître le nombre de procédures d'endomicroscopie réalisées.

3. Situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé

3.1 Compte rendu de l'activité et événements importants de l'exercice

3.1.1. Chiffre d'affaires et ventes:

En synthèse, la croissance du chiffre d'affaires Clinique (utilisation du Cellvizio® dans les établissements de soin) est de +71% sur l'ensemble de l'année 2011 et de +147% au T4 2011 comparé au T4 2010. Le chiffre d'affaires consolidé ressort en hausse de +24% sur l'ensemble de l'exercice 2011.

3.1.1.1 Chiffre d'affaires du T4 2011 :

Le chiffre d'affaires du 4ème trimestre s'élève à 2 085 K€, en hausse de +48% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette progression significative n'intègre pas le déploiement des forces de ventes aux Etats-Unis et en Europe, dont les premiers bénéfices sont attendus sur l'exercice 2012.

Le chiffre d'affaires Clinique, qui reflète l'activité principale de la Société, affiche une augmentation conséquente de +147% par rapport au 4ème trimestre 2010 pour atteindre 1 797 K€, compensant ainsi la diminution du chiffre d'affaires Préclinique de -58% sur la même période et s'élevant à 288 K€ (utilisation du Cellvizio en recherche préclinique).

La décomposition du chiffre d'affaires par produit et par nature révèle une croissance des ventes d'Equipements et de Consommables respectivement de +51% et +25% par rapport au 4ème trimestre 2010, pour atteindre 1 517 K€ et 381 K€.

3.1.1.2 Chiffre d'affaires annuel 2011 :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2011 s'élève à 5 016 K€, en croissance de +24% par rapport à l'année 2010 avec notamment une forte progression au S2 2011 en comparaison avec le S1 2011.

Sur l'exercice, le chiffre d'affaires Clinique s'élève à 4 427 K€ et affiche une solide progression de +71% par rapport à 2010, le chiffre d'affaires préclinique s'élevant à 589 K€, en retrait de -60%.

Les ventes d'Equipements et de Consommables sur l'exercice 2011 progressent de +18% et de +24%, pour atteindre 3 385 K€ et 1 023 K€, et la part des ventes de services associés augmente de +70% pour s'élever à 609 K€.

3.1.1.3 Base installée et répartition géographique

Au 31 décembre 2011, Mauna Kea Technologies dispose d'un parc installé de 218 Cellvizio® à travers le monde dont 131 au sein d'établissements de soins et 87 au sein de centres de recherche préclinique. Au plan géographique, l'Amérique du Nord et l'Europe qui sont les deux zones de commercialisation historiques du Cellvizio® contribuent respectivement à hauteur de 58% et de 28% au chiffre d'affaires tandis que l'Asie et le Moyen-Orient représentent respectivement 3% et 10% des ventes.

3.1.2 Autres revenus

Les autres revenus proviennent principalement de subventions pour 738 K€ et de la part non activée du Crédit d'Impôt Recherche pour 201 K€. Le crédit d'impôt recherche comptabilisé en 2011 a été fortement impacté à la baisse par la réception des fonds provenant de la subvention PERSEE en fin d'année 2011 pour 1,7 M€. L'impact négatif dans le calcul du CIR est de 510K€, soit 30% des fonds reçus.

3.1.3 Coût de production et marge brute

Le coût des produits vendus ressort à 1 584 K€ pour 2011 contre 1407 K€ en 2010, correspondant respectivement à 32% et 35% du chiffre d'affaires, ce qui traduit une amélioration significative de la marge brute.

Cette amélioration de la marge brute s'explique principalement par la baisse des coûts de production de la nouvelle génération du système, le Cellvizio.

3.1.4 Frais de Recherche et de Développement

Au cours de l'exercice 2011, pour la partie *systèmes* l'équipe de Recherche et de Développement s'est consacrée prioritairement aux travaux sur le programme en Chirurgie PERSEE et sur le projet de Smart Atlas.

Elle a également travaillé sur le développement de la nouvelle génération de systèmes précliniques, le Cellvizio Dual Band et sur le Cellvizio 100.

Pour la partie des travaux liés aux *sondes* l'équipe a notamment travaillé sur la mise au point de l'AQ Flex.

En charges de l'exercice 2011, les dépenses de Recherche et de Développement se sont élevées à 2 300 K€ contre 1 833 K€ pour l'exercice 2010.

Pour mesure l'effort de Recherche et de Développement global au niveau du Groupe, il faut ajouter la part annuelle des frais de développement activés qui a représenté 704 K€ en 2011 contre 491 K€ pour 2010, soit une hausse globale de 29% des dépenses de R&D.

3.1.5 Frais de Marketing et de Vente

Ils constituent aujourd'hui le poste dépenses le plus important. Ces frais sont passés de 4 356 K€ en 2010 à 6 288 K€ en 2011, soit une augmentation de 44%. Cette hausse résulte d'une part de l'accroissement des effectifs qui sont passés de 19 personnes en marketing et vente fin 2010 à 36 personnes à fin 2011 et d'autre part à l'accroissement des charges externes qui correspond à une plus forte présence terrain qu'en 2010 : augmentation du nombre de salons, accroissement des efforts pour assurer notre visibilité sur ces salons internationaux, augmentation des visites clients et prospects, partenariats à les sociétés savantes en France et aux Etats-Unis.

3.1.6 Frais Généraux

L'année 2011 a constitué un tournant financier majeur dans la jeune histoire de Mauna Kea Technologies. L'introduction en bourse a engendré des coûts nouveaux comme le passage aux normes IFRS, la mise en place d'une consolidation statutaire, la publication de comptes semestriels et la nomination d'une seconde équipe de commissaire aux comptes. A cela se sont ajoutés les frais de communication financière et de communication institutionnelle et les frais de relation investisseurs. Ces nouvelles activités expliquent l'accroissement des dépenses de charges externes qui évoluent de 617 K€ à 1218 K€, soit une hausse de 97%.

Les dépenses de personnel sont en hausse également du fait du versement de bonus exceptionnels non récurrents, du recrutement d'un Vice-président Finance fin 2010 et d'une Directrice des Ressources Humaines en juillet 2011 ainsi que des provisions pour primes 2011 supérieures aux primes 2010, les objectifs du Groupe ayant été majoritairement atteints.

3.1.7 Paiements fondés sur des actions

Comme au cours des exercices précédents, le Groupe a continué à octroyer des BSPCE et des stock-options à ses employés et des Bons de souscriptions d'actions à ses dirigeants (André-Michel Ballester, administrateur et Thierry Thauré, censeur) nouvellement nommés en 2011. Le coût de la charge affectée à ces attributions au titre de 2011 ressort à 653 K€ contre 325 K€ en 2010.

3.1.8 Résultat Opérationnel

Le résultat opérationnel de l'exercice 2011 qui s'établit à -8 129 K€ est conforme aux anticipations de la Société.

Les charges opérationnelles progressent, conformément au plan de marche, à 14 105 k€ sur l'ensemble de l'année contre 9 722 k€ sur l'année 2010, soit une progression de 45%. L'accroissement des charges de Ventes & Marketing ainsi que des Frais Généraux traduit le dimensionnement de Mauna Kea Technologies pour la croissance. Le poste Vente et Marketing reste en effet le premier poste de dépense de la Société, et représentent 45% de la totalité des charges opérationnelles de l'année 2011, tandis que le ratio de charges de Recherche et Développement rapporté au chiffre d'affaires est resté stable, à 46%.

3.1.10 Résultat Net

Après prise en compte d'un résultat financier de 195 k€ au 31 décembre 2011 contre 102 k€ au 31 décembre 2010, le résultat net de la Société s'établit à -7 935 K€ contre - 3 893 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

3.1.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2011 ressortait à 51 347 K€ contre 6 323 K€ au 31 décembre 2010.

3.2 RISQUES ET INCERTITUDES - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les risques relatifs à la société précisés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base la société sont toujours d'actualité.

Les relations avec les parties liées, font l'objet d'une note 21 des comptes consolidés 2011.

3.3 Litiges

Le montant des provisions pour litiges prudhommaux est au 31 décembre 2011 de 176 K€, contre 123 K€ au 31 décembre 2010.

3.4 Evolution prévisibles et perspectives d'avenir

Le Groupe a annoncé au moment de l'introduction en bourse qu'il entendait accélérer la commercialisation de ses produits et qu'il allait se doter d'une équipe commerciale de très haut niveau pour mener à bien cet objectif. Cette première phase de recrutement s'est achevée à la fin du premier trimestre 2012 et le Groupe s'attend à montrer une forte croissance de ses ventes au cours de l'année 2012.

En parallèle, le Groupe continue de mener des essais cliniques sur de nouvelles indications qui permettront à terme une commercialisation de ses produits sur de nouveaux marchés soit en gastro-entérologie soit dans d'autres disciplines médicales.

Seul acteur au monde à commercialiser des équipements miniaturisés d'endomicroscopie par mini-sondes, Mauna Kea Technologies dispose aujourd'hui d'une bonne marge de manœuvre pour mener à bien son ambitieuse stratégie commerciale

3.5 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé jusqu'à l'établissement du présent rapport

Mauna Kea Technologies a annoncé que le Comité de sélection de l'American Medical Association (AMA) avait approuvé la création de trois codes de remboursement CPT® de Catégorie I pour l'utilisation du Cellvizio dans les voies digestives.

Un Vice-Président Sales pour la région EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) a été recruté au cours du premier trimestre 2012.

Le Conseil d'Administration a nommé M. Gilles Brisson en tant qu'administrateur de Mauna Kea Technologies, en remplacement de M. Nicolas Mulliez, démissionnaire pour raisons personnelles. Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale prévue le 15 juin 2012.

Gilles Brisson a également été nommé Président du Conseil d'Administration de la Société, en remplacement de Monsieur Albert Waxman, démissionnaire de ce poste mais qui reste toutefois administrateur de Mauna Kea Technologies.

MAUNA KEA TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 536.128,64 euros
Siège social : 9, rue d'Enghien – 75010 Paris
431 268 028 R.C.S. Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 et clos le 31 décembre 2011 et soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons que les rapports des commissaires aux comptes, les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes au 31 décembre 2011, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

RAPPORT DE GESTION

1. **Présentation du Groupe**

1.1 **Présentation de l'activité du Groupe**

Créée en 2000, Mauna Kea Technologies est la seule société au monde à concevoir, développer et commercialiser des équipements miniaturisés d'endomicroscopie par minisonde, permettant de visualiser directement dans le corps humain les tissus à l'échelle cellulaire pour diagnostiquer les cancers,

notamment dans les systèmes gastro-intestinaux et pulmonaires. Les équipements développés par la Société et sa filiale située aux USA (San-Jose, Californie) ont vocation à apporter au médecin, en temps réel, l'information microscopique qui est la plus pertinente pour la caractérisation du tissu. Cette information permet aux praticiens d'optimiser leurs gestes, en particulier la prise de biopsies, dont le nombre est susceptible de décroître significativement.

Le Groupe, fort d'une équipe pluridisciplinaire de 88 collaborateurs, a développé une technologie unique afin de mettre au point le plus petit microscope flexible du monde appelé Cellvizio® et obtenu sa validation clinique et les autorisations de commercialisation en Europe (CE), aux Etats-Unis (FDA) et dans plusieurs pays en Asie, permettant une commercialisation dans plus de 40 pays.

Avec une base installée de 218 équipements dans plus de 20 pays, le Cellvizio® a été conçu pour s'intégrer dans (et non se substituer à) la quasi-totalité des équipements d'endoscopie standards du marché : les minisondes, connectées à l'équipement Cellvizio, sont introduites dans les endoscopes déjà présents dans les hôpitaux, comme tout outil endoscopique standard (pince à biopsie, anse de résection, scalpel endoscopique, etc). L'utilisation du Cellvizio permet d'améliorer le diagnostic des patients et, en orientant plus rapidement les patients vers un traitement approprié ou en évitant des traitements lourds à des patients qui n'en ont pas besoin, de contribuer à une réduction sensible des dépenses de santé. Mauna Kea Technologies a réalisé depuis sa création un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 23 millions d'euros.

En 2011, la Société a dégagé un chiffre d'affaires de **5 638 249** euros.

Le siège social de la Société est situé au 9 rue d'Enghien 75010 Paris.

1.2 Faits marquants de l'exercice écoulé

L'assemblée générale des actionnaires de **Mauna Kea Technologies**, lors de sa séance du 25 mai 2011, a pris les décisions permettant d'initier le processus d'introduction en bourse de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris et a notamment décidé de :

1) nommer :

en qualité de second commissaire aux comptes titulaire :

Ernst & Young et Autres
1/2 Place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

en qualité de second commissaire aux comptes suppléant :

Auditex
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92400 Courbevoie

2) regrouper les actions de la Société à raison de 4 actions anciennes pour 1 action nouvelle et d'attribuer en conséquence à chaque associé 1 action d'une valeur nominale de 0,04 euro l'une pour 4 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro anciennement détenue.

3) de transformer la Société en société anonyme.

La diffusion des actions de la Société a été réalisée moyennant une offre au public en France et un placement institutionnel en France et dans certains autres pays, en dehors des Etats-Unis d'Amérique, portant dans chaque cas, sur des actions nouvelles exclusivement.

Le prospectus mis à la disposition du public à l'occasion de l'introduction en bourse a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 20 juin 2011 sous le numéro 11-236.

Dans ce contexte, le conseil d'administration de la Société lors de sa séance du 05 juillet 2011, faisant usage de la délégation consentie par l'assemblée générale du 25 mai 2011, a décidé d'augmenter le capital d'un montant nominal de 151.173,68 euros, pour le porter de 357.277,80 euros à 508.451,48 euros, par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public, de 3.779.342 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,04 euro l'une, au prix de 13 euros l'une, soit 0,04 euro de valeur nominale et 12,96 euros de prime d'émission, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 49.131.446 euros, à libérer intégralement en numéraire par versements en espèces.

Le conseil lors de sa séance du 11 juillet 2011, dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation, a décidé d'augmenter le montant de l'augmentation de capital décidée par le conseil d'administration lors de sa séance du 5 juillet 2011 d'un montant nominal de 22.676,04 euros, pour le porter de 508.451,48 euros à 531 127,52 euros et, en conséquence, a décidé l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public, de 566.901 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,04 euro l'une, au prix de 13 euros l'une, soit 0,04 euro de valeur nominale et 12,96 euros de prime d'émission, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 7.369.713 euros.

La première cotation des actions de la Société est intervenue le 06 juillet 2011.

L'exercice écoulé a également vu le lancement par la Société de la nouvelle génération du Cellvizio, le Cellvizio Séries 100, en avril 2011 pour l'Europe et en août 2011 pour les Etats-Unis après l'accord de la Food and Drug Administration (FDA).

Mauna Kea Technologies, partenaire du projet IHU, a été nommé lauréat de l'appel à projet "Investissements d'Avenir IHU". Le projet a reçu une dotation globale de 67,5 M€. Ce projet permettra de faire émerger un centre d'excellence mondial dans le domaine de la chirurgie mini-invasive guidée par l'image.

Enfin, Mauna Kea Technologies a été un des intervenants majeur de la conférence mondiale des maladies digestives (Digestive Disease Week - DDW) à Chicago en mai 2011 où 36 présentations sur le Cellvizio ont été faites dont 2 en sessions plénières présidentielles à l'invitation des sociétés savantes de gastro-entérologie aux USA.

2. Examen des comptes et résultats

2.1. Comptes annuels de Mauna Kea Technologies

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Compte de résultat

Notre chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 5 638 249 euros contre 4 361 646 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 29.27%.

Il convient d'ajouter à cette somme :

- ✓ 457 027.00 euros de produits annexes, dont notamment des subventions à hauteur de 221 073 euros

En conséquence, nos produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 6 095 276 euros contre 4 866 115 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 25.26 %.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 11 612 245 euros, contre 8 067 883 euros pour l'exercice précédent, soit un accroissement de 43.93% et comprennent les postes suivants :

- Achats de matières premières et autres approvisionnements :	621 951 €
- Variation de stocks :	- 27 624 €
- Autres achats et charges externes :	4 867 957 €
- Impôts et taxes :	215 556 €
- Salaires et traitements :	3 902 810 €
- Charges sociales :	1 680 392 €
- Dotations aux amortissements et aux provisions:	184 093 €
- Dotations aux provisions d'exploitation :	106 391€
- Autres charges :	60 719 €

Le résultat d'exploitation est déficitaire de -5 516 968 euros contre un résultat déficitaire de 3 201 768 euros pour l'exercice précédent.

Nos produits financiers et nos charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 267 993 euros et de 111 067 euros, soit un résultat financier bénéficiaire de 156 926 euros contre un bénéfice de 253 291 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à -5 360 042 euros contre un résultat négatif de -2 948 477 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'établit à une perte de 3 308 845 euros contre une perte de 2 218 443 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu du Crédit d'Impôt Recherche qui s'élève à la somme de 425 587 euros et des autres crédits d'impôt à hauteur de 1 600 euros, le résultat de l'exercice est perte de 8 241 701 euros contre une perte de 4.484.372 euros pour l'exercice 2010.

Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 9 133 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 511 999 euros.

Les « immobilisations financières » s'élèvent, au 31 décembre 2011, à la somme nette de 537 579 euros.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 55 915 484 euros, les charges constatées d'avance à 154 465 euros.

Passif :

Le capital social s'établissait à la somme de 536 129 euros au 31 décembre 2011, contre 357 278 euros au terme de l'exercice précédent, et les primes d'émission et de fusion représentant à la somme totale de 56 189 817 euros au 31 décembre 2011.

Le solde du compte de report à nouveau est nul au 31 décembre 2011.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme 3 789 170 euros (contre 1 635 008 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières pour :	5 000 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	2 170 892 €
- de dettes fiscales et sociales pour :	1 182 969 €
- de dettes sur immobilisations et comptes rattachés pour :	0 €
- d'autres dettes pour :	61 217 €
- de produits constatés d'avance pour :	369 093 €

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, nous vous précisons que les dettes fournisseurs d'un montant total de 2 170 892 euros, contre 687 426 euros pour l'exercice précédent, se décomposent selon les dates d'échéances comme suit :

	Exercice 2010 (en euros)	Exercice 2011 (en euros)
Moins de 60 jours	543 689 euros	1 164 063 euros
De 60 à 90 jours	49 203 euros	240 029 euros
De 90 à 180 jours	3 759 euros	73 869 euros
De 180 jours à 9 mois :	6 820 euros	351 158 euros
Plus de 9 mois :	83 955 euros	341 773 euros

3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

L'année 2011 a été une année exceptionnelle en termes d'accomplissements et valide le travail entrepris par le Groupe depuis plusieurs années. Sur le plan des résultats cliniques tout d'abord, aussi bien en terme de qualité que de quantité ; il est désormais établi dans 3 indications en gastro-entérologie que le bénéfice patient apporté par l'utilisation du Cellvizio était important et que cela justifiait son utilisation.

Sur le plan du produit, le Cellvizio 100, fruit de plusieurs années de travail, réalisé en collaboration avec les médecins et le personnel hospitalier, est un produit de la société qui s'insère naturellement et

efficacement dans la salle d'endoscopie. Sa qualité d'image est encore améliorée, son interface est plus conviviale, il démarre en moins de 3 minutes et il bénéficie de fonctionnalités comme le « Cine Review » qui permet au médecin de revoir très rapidement, durant la procédure, une séquence d'images présentant un intérêt clinique particulier. Les premiers retours d'utilisateurs sont très positifs.

Sur le plan financier, le groupe dispose désormais des moyens nécessaires pour exécuter son ambitieux plan de développement et de croissance. Son objectif est de promouvoir l'endomicroscopie afin qu'elle devienne une technologie standard dans le monde médical présente non seulement en gastro-entérologie mais également dans de nombreuses autres disciplines médicales comme la pneumologie, l'urologie et la chirurgie.

Sur le plan humain, l'entreprise a enrichi ses équipes de nombreuses compétences clés provenant directement des sociétés les plus innovantes et performantes de l'industrie des équipements médicaux, notamment mais pas exclusivement, dans les équipes de vente en Europe et aux Etats-Unis.

Sur le plan du remboursement par les systèmes de santé des actes d'endomicroscopie le Groupe a également énormément progressé, aux Etats-Unis où l'American Medical Association (AMA) a approuvé en Février 2012, la création de 3 codes de remboursement (CPT Codes) de catégorie I mais également en France, où la Haute Autorité de Santé a fait savoir qu'elle avait mis notre dossier à l'ordre du jour de son programme de travail pour 2012.

Les difficultés rencontrées par le Groupe sont de plusieurs ordres. En France d'abord, les budgets publics consacrés à l'achat de matériel médical innovant se sont fortement réduits ces dernières années ce qui ne facilite pas la pénétration du marché français. La conséquence positive est que le Groupe a cherché très tôt à s'affranchir des frontières de l'hexagone pour aller trouver de la croissance et des marchés en dehors de France. Ensuite, le Groupe doit investir lourdement pour accompagner les médecins dans leur démarche d'utilisation d'une nouvelle technologie innovante. C'est pour faire face à cette réalité propre à toutes les technologies médicales innovantes que le Groupe a décidé de créer une force de vente destinée à la formation et à l'accompagnement des médecins et dont la vocation est d'accroître le nombre de procédures d'endomicroscopie réalisées.

4. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés – Utilisation des instruments financiers

Les risques liés à l'activité de la Société, la couverture de ces risques et les assurances y afférentes sont décrits en **Annexe C** du présent rapport de gestion.

5. Activité en matière de recherche et développement

La Société s'appuie sur des années de travaux de recherche et développement principalement menées en interne : conception, design, prototypage, essais mécaniques, électroniques et optiques, gestion des essais pré cliniques et cliniques et affaires réglementaires.

Dans sa recherche de solutions d'imagerie cellulaire in vivo, Mauna Kea Technologies a privilégié un accès optique, à haute résolution, et au contact des zones étudiées, fussent-elles réputées inaccessibles. Ses efforts constants ont porté sur une extrême miniaturisation des moyens d'observation afin de proposer une véritable imagerie microscopique, de type confocal, in situ, seule garante d'un examen micro anatomique, voire histologique, sans altération des tissus dans leur environnement et leur état naturels.

La solution retenue, les sondes à toron (bundle) de fibres, combinées à un balayage Laser proximal, associé à des algorithmes de reconstruction spécifiques, a permis à Mauna Kea Technologies de proposer une observation minimalement invasive voire totalement non invasive de la quasi-totalité des organes tout d'abord chez le petit animal. La même approche lui a permis de passer, grâce à la même technologie, aux applications cliniques par voie endoscopique.

La voie d'accès aux muqueuses du tube digestif ou de l'appareil respiratoire est le canal opérateur des endoscopes traditionnellement utilisés dans ces deux spécialités. Les mini sondes confocales y démontrent le double avantage de l'approche Mauna Kea : celui de la compatibilité avec tous les endoscopes du marché et la complémentarité avec les procédures endoscopiques ainsi que sa simplicité d'utilisation (c'est l'endoscope, donc la main déjà experte du médecin, qui porte et guide l'endomicroscope, comme un accessoire standard).

La solution retenue par Mauna Kea Technologies permet également de proposer une instrumentation capable de soutenir les contraintes dynamiques de l'imagerie in-vivo, donc le temps réel, que les mouvements à subir soient ceux de l'expérimentateur, ceux du patient, ou des tissus (visualisation de la micro-circulation sanguine, par exemple).

Sur son programme de chirurgie robotisée, la Société développe une solution d'endomicroscopie, ou de biopsie optique, destinée à une exploration robotisée et minimalement invasive de la cavité abdominale, afin d'améliorer la détection d'éventuelles contre-indications à l'intervention chirurgicale.

Sur son activité à destination des laboratoires de recherche préclinique, la société a démarré en fin d'année 2011 la pré commercialisation de prototypes du Cellvizio Dual Band (Cellvizio bénéficiant de deux lasers de longueurs d'onde différentes et permettant une visualisation d'images en deux couleurs, ce qui élargit considérablement les possibilités offertes pour les chercheurs). Cette étape fait suite à un important effort de Recherche et de Développement mené par la Société depuis plusieurs années.

La Société entend accentuer son effort d'innovation et de Recherche et Développement afin de continuer à proposer à ses clients pour le bénéfice des patients de nouveaux produits, de nouvelles sondes ou de nouvelles fonctionnalités.

A cet effet, la Société maintient une politique de dépôt de brevet soutenue. A fin décembre 2011, le portefeuille compte 176 demandes nationales et internationales de brevets dont 101 sont déjà accordés.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société

Le Groupe a annoncé au moment de l'introduction en bourse qu'il entendait accélérer la commercialisation de ses produits et qu'il allait se doter d'une équipe commerciale de très haut niveau pour mener à bien cet objectif. Cette première phase de recrutement s'est achevée à la fin du premier trimestre 2012 et le Groupe s'attend à montrer une forte croissance de ses ventes au cours de l'année 2012.

En parallèle, le Groupe continue de mener des essais cliniques sur de nouvelles indications qui permettront à terme une commercialisation de ses produits sur de nouveaux marchés soit en gastro-entérologie soit dans d'autres disciplines médicales.

Seul acteur au monde à commercialiser des équipements miniaturisés d'endomicroscopie par mini-sondes,

Mauna Kea Technologies dispose aujourd'hui d'une bonne marge de manoeuvre pour mener à bien son ambitieuse stratégie commerciale

7. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Le conseil, lors de sa séance en date du 5 mars 2012, a nommé :

- Monsieur Gilles Brisson en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Nicolas Mulliez, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Monsieur Gilles Brisson en qualité de nouveau président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, en remplacement de Monsieur Albert Waxman, démissionnaire,

Par ailleurs, Mauna Kea Technologies a annoncé que le Comité de sélection de l'American Medical Association (AMA) avait approuvé la création de trois codes de remboursement CPT® de Catégorie I pour l'utilisation du Cellvizio dans les voies digestives aux Etats-Unis.

La société a continué à renforcer son équipe de management en recrutant un Vice-Président Sales pour la région EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) au cours du premier trimestre 2012.

8. Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société au capital social, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce (c'est-à-dire dans le cadre d'une gestion collective), était de 0 %.

9. Direction générale de la Société

Le conseil, lors de sa séance du 25 mai 2011, a décidé de dissocier, jusqu'à nouvelle décision du conseil d'administration, les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général ainsi que le permettent les dispositions de l'article 14.1.1. des statuts de la Société.

Comme indiqué ci-dessus, par décision en date du 5 mars 2012, le conseil d'administration a nommé Monsieur Gilles Brisson en qualité de président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Albert Waxman, démissionnaire.

Monsieur Alexandre Loiseau assure les fonctions de directeur général de la Société. Ainsi, la Société est représentée à l'égard des tiers par Monsieur Alexandre Loiseau en tant que directeur général.

10. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce :

Rémunérations des mandataires sociaux

L'information ci-après est établie en se référant au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites tel qu'il a été publié en décembre 2009 par MiddleNext.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2011</u>
Alexandre LOISEAU – directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	150 000 €	437 447 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	150 000 €	437 447 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux mandataires sociaux dirigeants au titre des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices.

	<u>Exercice 2010</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Alexandre LOISEAU – directeur général				
Rémunération fixe	150 000 €	150 000 €	166 668 €	166 668 €
Rémunération variable	0 €	75 000 € ⁽²⁾	110 000 €	15 000 € ⁽²⁾
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	150 000 €	150 000 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature			10 779 €	10 779 €
Total	150 000 €	225 000 €	437 447 €	342 447 €

(2) Prime due au titre de l'exercice précédent

Le tableau suivant apporte des précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis au mandataire social :

<u>Dirigeants mandataires sociaux</u>	<u>Contrat de travail</u>		<u>Régime de retraite supplémentaire</u>		<u>Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction</u>		<u>Indemnités relatives à une clause de non-concurrence</u>	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Alexandre Loiseau, Directeur général		X		X		X		X
<i>Date début mandat :</i>	AGO du 25 mai 2011							
<i>Date fin mandat :</i>	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013							

Enfin, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toute(s) société(s) :

<u>Nom et fonction exercée dans la Société</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toute(s) société(s)</u>	<u>Autres mandats exercés dans toute(s) société(s)</u>
Albert Waxman – président du conseil d'administration jusqu'au 5 mars 2012	Directeur général (senior managing member) de Psilos	- CENTER FOR CONTEMPORARY ART, administrateur
Alexandre LOISEAU – directeur général	Néant	- Mauna Kea Technologies Inc., directeur général - MEDICEN, représentant permanent de Mauna Kea Technologies
CREADEV, représenté par Bertrand de Talhouet – administrateur	Directeur général de CREADEV	- SA VOLTALIA INVESTISSEMENT, administrateur - SA VOLTALIA, administrateur - SA HELEXIA, administrateur et Président du conseil d'administration - SA HELEXIA DEVELOPPEMENT, administrateur et Président du conseil d'administration - SAS CEPRODI, membre du Conseil de surveillance, représentant permanent de CREADEV - GROUPE MAISONS DE FAMILLE, membre du Conseil de surveillance, représentant permanent de CREADEV - SA AB SCIENCE, Administrateur, représentant permanent de BIOPARTICIPATION - SAS CREADEV, Directeur général - SAS CREADEV INVESTISSEMENTS, Directeur général - SAS CREHOL, Directeur général

<u>Nom et fonction exercée dans la Société</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toute(s) société(s)</u>	<u>Autres mandats exercés dans toute(s) société(s)</u>
Psilos Group Investos III LLC, représenté par David Eichler – administrateur	Directeur de participations (Managing member) chez Psilos	<ul style="list-style-type: none"> - CAREGIVER SERVICES, Président du conseil d'administration - GAMMA MEDICA-IDEAS, Président du conseil d'administration - VERIUM DIAGNOSTICS, membre du conseil d'administration - COMPREHENSIVE CLINICAL DEVELOPMENT, membre du conseil d'administration
Nicolas Mulliez – administrateur	Président d'Epi Breads	<ul style="list-style-type: none"> - LAVOI CORP DBA EPI BREADS, Président du conseil d'administration - ECONSERVANCY, Président - TOASTED SHELL, Administrateur - BLAIZAT CHCP, Président - GREEN CHAMBER OF SOUTH, Administrateur - VIRGIN BIO PACK, Administrateur
André Ballester – administrateur	PDG de Sorin Group	<ul style="list-style-type: none"> - CARMAT, Administrateur indépendant - SORIN SPA (Italie), Administrateur délégué (DG) - NEXWAY SAS, Administrateur indépendant - IMI GmbH, Administrateur indépendant

11. Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code du commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice, pris aucune participation ni cédé de participation.

12. Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2011, la Société détenait la filiale suivante :

Mauna Kea Technologies, Inc. : Mauna Kea Technologies Inc. a été créée en 2005. Anciennement basée à Newtown (PA, USA), elle est désormais située à San Jose (CA, USA). Cette entité assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire américain ainsi qu'une interface avec les autorités réglementaires (FDA). Au 31 décembre 2011, elle comptait 22 collaborateurs et affichait un chiffre d'affaires de 3 305K\$ (soit 2 554K€) et une perte nette de 4 009K\$ (soit -2 880 K€).

13. Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société à la date du 31 décembre 2011 :

Actionnaires	Situation au 31 décembre 2011		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Coöperatie PSILOS *	2 428 085	18,12%	21,73%
Credev **	2 332 375	17,40%	20,87%
Finadvance	717 059	5,35%	6,42%
Seventure	660 021	4,92%	5,91%
Benjamin Abrat	658 000	4,91%	5,43%
Alexandre Loiseau	546 740	4,08%	5,13%

* Société hollandaise détenue par PSILOS et HEALTH EVOLUTION PARTNERS, deux fonds de capital-risque américain

** Entreprise d'investissement de la famille Mulliez

Nous vous informons que la Société a conclu, le 02 septembre 2011, un contrat de liquidité avec SG SECURITIES (PARIS) SAS. En vertu de ce contrat, la Société détenait au 31 décembre 2011 6 827 actions, représentant 0.051 % de son capital.

La Société n'a pas donné avis à une autre société par actions qu'elle détient plus de 10% de son capital. La Société ne détient pas de participations croisées et n'a donc pas procédé à l'aliénation d'actions.

14. Restrictions imposées par le conseil en matière de levée des options consenties ou de vente des actions attribuées gratuitement aux dirigeants.

Le dirigeant mandataire social n'est titulaire d'options ou de souscription d'actions.

15. Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital – Ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. <u>Actions composant le capital social au début de l'exercice</u>	35.727.779	0,01	357.277,79
2. <u>Actions annulées au cours de l'exercice</u> 25 mai 2011 : regroupement des actions par 4	- 26.795.835	0,04	357.277,79
3. <u>Actions émises au cours de l'exercice</u> 2 mai 2011 : exercice de BSPCE-4	1	0,01	357.277,80
5 juillet 2011 : augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	3.779.342	0,04	508.451,48
11 juillet 2011 : mise en œuvre de la sur-allocation	566.901	0,04	531.127,52
4. Actions créées à la suite de l'exercice de BSPCE et d'options de souscriptions	125.028	0,04	5.001,12
Actions composant le capital social en fin d'exercice	13.403.216	0,04	536.128,64

Il n'a pas été procédé au cours de l'exercice écoulé, à un ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions, autre que l'ajustement mathématique résultant du regroupement du nominal par 4 de la valeur nominale des actions décidée par l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 25 mai 2011.

16. Evolution du titre – Risque de variation de cours

Depuis la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 06 juillet 2011 et jusqu'à la date d'établissement du présent rapport (04 avril 2012) 8 088 720 titres ont été échangés.

Le titre, qui cotait 13 euros lors de la première cotation des actions de la Société est passé à 12,12 euros à la date d'établissement du présent rapport.

Au titre de l'année 2011, le cours le plus bas enregistré s'est situé à 9,55 euros le 23/09/2011 et le cours le plus haut à 18,70 euros le 08 juillet 2011.

La capitalisation boursière de la Société à la date d'établissement du présent rapport ressortait à 162,5M euros.

17. Etat récapitulatif des opérations de plus de 5.000 euros des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la Société réalisées au cours de l'exercice écoulé

Néant

18. Informations requises par l'article L. 225-100-3 du code de commerce

18.1. Structure du capital de la Société au 31/12/2011

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital
COÖPERATIE PSILOS – MKT INVESTORS U.A (*)	2 428 085	18,12%
CREADEV(**)	2 332 375	17,40%
Alexandre Loiseau	546 740	4,08%
Sous-total « Conseil d'administration » (***)	5 307 200	39,60%
Autres actionnaires détenant plus de 5% du capital		
Finadvance	717 059	5,35%
Benjamin Abrat (fondateur)	658 000	5,32%
Seventure (à travers 4 fonds)	660 021	4,92%
Sous-total "Autres personnes morales" (****)	1 091 721	8,15%
Sous-total « Autres personnes physiques » (****)	442 944	3,30%
Flottant	4 526 271	33,36%
TOTAL	13 403 216	100,00%

(*) Société hollandaise détenue par PSILOS et Health Evolution Partners, deux fonds de capital-risque américains;

(**) Entreprise d'investissement de la famille Mulliez

(***) Dans sa composition actuelle

18.2. Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du code de commerce

Néant

18.3. Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des article L. 233-7 et L. 233-12 du code de commerce

Voir section 13 ci-dessus.

18.4. Liste des détenteurs de tous titres comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

La Société n'a pas connaissance de l'existence de droits de contrôle spéciaux.

18.5. Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

La Société n'a pas mis en place des systèmes d'actionnariat du personnel susceptible de contenir des mécanismes de contrôle lors que les droits de contrôle ne sont pas exercés par le personnel.

18.6. Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions aux transferts d'actions et à l'exercice des droits de vote

Engagement de conservation des principaux managers

Les principaux managers de la Société titulaires d'actions et/ou de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ou d'options de souscription d'actions se sont engagés envers Société Générale à ne pas, sans l'accord préalable de Société Générale, directement ou indirectement, offrir, nantir, prêter, transférer, céder ou promettre de céder 100% de leurs actions de la Société (en ce compris toutes actions à émettre sur exercice de leurs options de souscription d'actions ou bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) jusqu'au 04 janvier 2012 et 80% de leurs actions de la Société (en ce compris toutes actions à émettre sur exercice de leurs options de souscription d'actions ou bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) jusqu'au 04 juillet 2012.

Cet engagement a notamment été souscrit par Monsieur Alexandre Loiseau, directeur général de la Société.

Engagement de conservation des principaux actionnaires de la Société

Jusqu'au 04 janvier 2012, les principaux actionnaires de la Société (détenant individuellement plus de 0,5% du capital) se sont chacun engagés envers Société Générale à ne pas, sans l'accord préalable de Société Générale, directement ou indirectement, offrir, nantir, prêter, transférer, céder ou promettre de céder 100% des actions de la Société ou valeurs mobilières, donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société qu'ils détiennent, ni conclure tout autre contrat ou opération ayant un effet économique équivalent, ni formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées ci-dessus dans le présent paragraphe, étant précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation (a) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société, (b) toute opération portant sur des actions de la Société souscrites dans le cadre de l'Offre ou acquises sur le marché postérieurement à la première cotation des actions de la Société, et (c) toute cession hors marché ou à un autre fonds d'investissement géré par la même société de gestion, sous réserve que le cessionnaire ait souscrit un engagement équivalent envers Société Générale pour la durée restante de l'engagement de conservation.

Les actionnaires qui sont tenus par cet engagement sont Cooperatie Psilos – MKT Investors U.A, Creadev, FCPR Finadvance venture I, Seventure, Dalhia, Darenth Holding Ltd, Fujikura Ltd, Initiative IP, Jacques Bogart SA, Nicholas Ayache, Novalex SAS et The Hyper Company SARL.

18.7. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts

Les règles applicables en cette matière sont statutaires et sont conformes à la loi.

18.8. Pouvoirs du conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

L'assemblée générale mixte de la Société du 25 mai 2011 a autorisé le conseil à mettre en œuvre, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée, un programme de rachat des actions de la Société

dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers, sous la condition suspensive non rétroactive de l'introduction en bourse de la Société (cette dernière ayant eu lieu le 05 juillet 2011). Les principaux termes de cette autorisation sont les suivants :

Nombre maximum d'actions pouvant être achetées : 10% du nombre total d'actions, à quelque moment que ce soit, étant précisé que, lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser la liquidité des actions de la Société, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation et lorsqu'elles le sont en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises ne peut excéder 5% du nombre total d'actions ;

Objectifs des rachats d'actions :

- assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure le cas échéant avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) du 8 mars 2011 ;
- honorer des obligations liées à des programmes d'options d'acquisition d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- prix d'achat maximum (hors frais et commission) : 300% du prix par action qui sera retenu pour l'introduction en bourse de la Société.

18.9. Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société
Neant

18.10. Accords prévoyant des indemnités pour les mandataires sociaux dirigeants ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Voir la section 10 ci-dessus.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit la somme de 8 241 701 euros, au compte « prime d'émission » débiteur qui sera ainsi porté à

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la Société n'a pas versé de dividende au cours des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, qui s'élève à 0 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, en annexe A, le tableau visé à l'article R. 225-102 du code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

RAPPORT DU PRESIDENT

Au présent rapport est joint en annexe D le rapport du président du conseil d'administration sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code en cours de validité. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Les rapports complémentaires établis par le conseil d'administration et les commissaires aux comptes lors de l'utilisation par le directoire des délégations qui lui ont été consenties ont été mis à votre disposition en application des dispositions légales.

Le conseil d'administration

ANNEXE A

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
<i>a) Capital social</i>	536 129	357 278	351 924	351 924	285 806
<i>b) Nombre d'actions émises</i>					
<i>c) Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
<i>a) Chiffre d'affaires hors taxes</i>	5 638 249	4 361 646	4 196 159	3 028 507	2 925 695
<i>b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	-5 156 147	-2 662 070	-3 258 201	-5 096 336	-2 476 716
<i>c) Impôt sur les bénéfices</i>	-427 187	-682 548	-1 125 068	-991 484	-382 476
<i>d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	-4 728 960	-1 979 522	-2 133 133	-4 104 852	-2 094 240
<i>e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-8 241 701	-4 484 372	-4 038 253	-6 326 335	-2 257 724
<i>f) Montants des bénéfices distribués</i>					
<i>g) Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
<i>a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>					
<i>b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>					
<i>c) Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
<i>a) Nombre de salariés</i>					
<i>b) Montant de la masse salariale</i>	3 902 810	2 994 416	3 134 130	3 276 897	2 383 499
<i>c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	1 680 392	1 316 395	1 286 322	1 454 351	675 882

ANNEXE B

Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2011 a consenti au conseil d'administration les délégations suivantes.

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
25 mai 2011 (24 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	
25 mai 2011 (25 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	
25 mai 2011 (26 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil, faisant usage de cette délégation le 5 juillet 2011, a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 151.173,68 euros par l'émission de 3.779.342 actions nouvelles
25 mai 2011 (27 ^{ème} résolution)	<i>Autorisation au conseil, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social et dans les limites prévues par l'assemblée générale</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil, faisant usage de cette délégation le 11 juillet 2011, a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 22.676,04 euros par l'émission de 566.901 actions nouvelles
25 mai 2011 (28 ^{ème} résolution)	<i>Délégation au conseil à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
	<i>préférentiel de souscription</i>		
25 mai 2011 <i>(29^{ème} résolution)</i>	<i>Délégation de compétence consentie au conseil à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société</i>	25 juillet 2013 <i>(26 mois)</i>	
25 mai 2011 <i>(30^{ème} résolution)</i>	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital social, dans les limites de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange</i>	25 juillet 2013 <i>(26 mois)</i>	
25 mai 2011 <i>(32^{ème} résolution)</i>	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres</i>	25 juillet 2013 <i>(26 mois)</i>	
25 mai 2011 <i>(35^{ème} résolution)</i>	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer à titre gratuit des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise aux salariés et dirigeants de la Société</i>	25 novembre 2012 <i>(18 mois)</i>	Le conseil, lors de sa séance du 5 décembre 2011, a décidé d'attribuer 124.500 BSPCE au profit de salariés de la Société
25 mai 2011 <i>(36^{ème} résolution)</i>	<i>Délégation de compétence à consentir au conseil à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit (i) de membres du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société, ou (iii) de membres, n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, de tout comité que le conseil d'administration viendrait à mettre en place</i>	25 novembre 2012 <i>(18 mois)</i>	Le conseil, lors de sa séance du 5 juillet 2011, a décidé d'attribuer 80.000 BSA au profit d'un administrateur et d'un membre du comité de rémunération de la Société

ANNEXE C

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'actifs financiers, de trésorerie et de titres de placement. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont :

Risque de change

La filiale Mauna Kea Technologies Inc, établie dans l'Etat de Delaware, a pour objet la distribution et la commercialisation des produits du Groupe aux Etats-Unis. Dans ce cadre, elle est financée intégralement par la maison mère avec laquelle elle a mis en place 3 conventions :

- une convention de trésorerie pour un compte courant en USD ;
- un accord de distribution ;
- un contrat de services (Management fees).

Les principaux risques de change opérationnels du Groupe concernent la conversion des comptes en USD de Mauna Kea Technologies Inc. Le Groupe est ainsi exposé à la variation du taux de change EUR/USD, par l'intermédiaire de cette filiale.

L'effet d'une variation des taux de change impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la Société, comme suit :

- Une variation de la parité EUR/USD de +10% générerait une amélioration du résultat de 268 419 € au 31 décembre 2011 ;
- Une variation de la parité EUR/USD de -10% générerait une dégradation du résultat de (328 067) € au 31 décembre 2011.

Les principaux risques liés aux impacts de change des investissements en devises dans la filiale (comptes courants) sont considérés comme non significatifs sur les capitaux propres. L'exposition au risque de change de l'investissement est neutralisée par les impacts de change liés à la conversion de la dette financière de la filiale.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisage alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement. Ceux-ci sont composés de OPCVM monétaires et de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

Au 31 décembre 2011, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt car il s'agit principalement d'avances remboursables à taux zéro d'un montant global non actualisé de 3 853 808 € détaillé en Note 11 : Emprunts et dettes financières.

A ce jour, la Société n'a pas contracté d'emprunts auprès d'établissements de crédit et n'est donc que très faiblement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Selon l'expérience de la Société, le versement de certains financements publics de dépenses de recherche est soumis à un risque de crédit.

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des OPCVM monétaires). Au 31 décembre 2011, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par la Société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 12 mois.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Concernant ses clients, la société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Le principal client du groupe est notamment le distributeur de nombreux clients finaux. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

ANNEXE D

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE

MAUNA KEA TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 536.128,64 euros
Siège social : 9, rue d'Enghien – 75010 Paris
431 268 028 R.C.S. Paris

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de président du conseil d'administration, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil au cours de l'exercice 2011 ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport, préparé par le management de la Société, a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 4 avril 2012.

1. Gouvernement d'entreprise

Jusqu'au 25 mai 2011, Mauna Kea Technologies était constituée sous forme de société par actions simplifiées avec un président et un conseil de surveillance. Dans le cadre de son introduction en bourse, la Société a été transformée, le 25 mai 2011, en société anonyme à conseil d'administration et a adopté de nouvelles règles de gouvernance. Les actionnaires ont nommé un conseil d'administration composé de six membres, tous anciennement membres du conseil de surveillance de la Société sous son ancienne forme de société par actions simplifiée.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 25 mai 2011, s'est doté d'un règlement intérieur qui précise notamment, le rôle et la composition du conseil, les principes de conduite et les obligations des membres du conseil d'administration de la Société et les modalités de fonctionnement du conseil

d'administration et des comités et précise les règles de détermination de la rémunération de leurs membres.

La Société a choisi de se référer, pour organiser sa gouvernance, au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites tel qu'il a été publié en décembre 2009 par MiddleNext et validé en tant que code de référence par l'Autorité des marchés financiers (le « Code MiddleNext »). Le conseil d'administration, lors de sa séance du 25 mai 2011, après avoir pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code MiddleNext, a ainsi décidé d'adopter ce code comme code de référence de gouvernement d'entreprise.

1.1. Composition du Conseil d'administration

En vertu des dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration est composé de trois administrateurs au moins et de dix-huit au plus, nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de 3 ans et rééligibles au terme de leur mandat. En cas de vacance, les administrateurs peuvent être cooptés dans les conditions prévues par la loi et les règlements applicables.

Conformément à son règlement intérieur, le conseil d'administration s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de compter en son sein au moins deux administrateurs indépendants au sens du Code MiddleNext. Sont réputés avoir la qualité de membres indépendants les membres du Conseil qui n'entretiennent aucune relation avec la Société, son groupe ou sa direction, susceptible de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

La Société dispose, en la personne de Monsieur André-Michel Ballester et de Monsieur Gilles Brisson, coopté par le conseil d'administration de la Société le 5 mars 2012 en remplacement de Monsieur Nicolas Mulliez démissionnaire, de deux administrateurs indépendants au sens des dispositions du Code MiddleNext.

Le recrutement d'un ou plusieurs autres administrateurs indépendants est envisagé par la Société dans le cadre de l'amélioration de sa gouvernance d'entreprise.

L'indépendance des membres du conseil est examinée par ce dernier sur la base des critères suivants édictés par le Code MiddleNext :

- n'être ni salarié ou mandataire social dirigeant de la Société, ni salarié ou mandataire social dirigeant de l'une de ses filiales et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son groupe, ou non significatif dont la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence de la Société; et
- ne pas avoir été auditeur de la Société au cours des trois dernières années.

Au moins un des membres indépendants doit, en outre, avoir des compétences particulières en matière financière ou comptable pour pouvoir être nommé au comité d'audit.

Le tableau qui suit décrit la composition du conseil d'administration tel que désigné par l'assemblée générale du 25 mai 2011. Au 31 décembre 2011, le conseil d'administration de la Société était constitué de 6 administrateurs. En outre, l'assemblée générale du 25 mai 2011 a désigné 3 censeurs qui assistent aux séances du conseil d'administration et prennent part aux délibérations avec voix consultative seulement.

Les mandats des administrateurs et censeurs arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Nom ou dénomination sociale	Fonctions
Albert Waxman	Président du conseil d'administration
Alexandre Loiseau	Administrateur et directeur général
CREADEV représenté par Bertrand de Talhouet	Administrateur
Nicolas Mulliez	Administrateur
PSILOS représenté par Dave Eichler	Administrateur
André-Michel Ballester	Administrateur indépendant
Chris McFadden	Censeur
Philippe Maes	Censeur
Thierry Thaire	Censeur

1.2. Missions du conseil d'administration

Le conseil est soumis aux dispositions du code de commerce, des articles 11 à 13 des statuts de la Société et du règlement intérieur qu'il a adopté.

Le conseil est chargé notamment :

- de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent,
- de nommer le président du conseil, le directeur général et les directeurs généraux délégués et de fixer leur rémunération,

- d'autoriser les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du code de commerce, et
- d'approuver le rapport du président du conseil sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés.

1.3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

Pour participer efficacement aux travaux et aux délibérations du Conseil, chaque membre du Conseil se fait communiquer les documents qu'il estime utiles. Les demandes à cet effet sont formulées auprès du président ou, le cas échéant, auprès de tout dirigeant de la Société (directeur général ou directeur général délégué).

Chaque membre du Conseil est autorisé à rencontrer les principaux dirigeants de l'entreprise, à condition d'en informer préalablement le président du Conseil et le directeur général.

Le Conseil est régulièrement informé par le directeur général de la situation financière, de la trésorerie, des engagements financiers et des événements significatifs de la Société et du groupe.

Enfin, tout nouveau membre du Conseil peut demander à bénéficier d'une formation sur les spécificités de la Société et de son groupe, leurs métiers et leurs secteurs d'activités.

Les membres du Conseil sont convoqués par lettre, télécopie ou courriel cinq (5) jours au moins avant chaque réunion.

Le Conseil peut également être convoqué par tout moyen, même verbalement, si tous les membres du Conseil en fonction sont présents ou représentés à la réunion.

Sont adressés, remis ou mis à disposition des membres du Conseil, dans un délai raisonnable préalable à la réunion, tous les documents ou projets de documents, de nature à les informer sur l'ordre du jour et sur toutes questions qui sont soumises à l'examen du conseil.

En outre, le Conseil est informé, à l'occasion de ses réunions, de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société.

Conformément aux dispositions de la recommandation 15 du Code MiddleNext, le Conseil fait le point sur les modalités de son fonctionnement une fois par an et, au moins tous les trois ans, il procède à une évaluation formalisée avec l'aide le cas échéant d'un consultant extérieur.

Cette évaluation a, en outre, pour objet de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil eu égard, notamment, à sa compétence et à son implication.

1.4. Compte-rendu de l'activité du Conseil au cours de l'exercice 2011

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration de la Société sous sa forme de société anonyme s'est réuni à 8 reprises, les 25 mai, 31 mai, 5 juillet, 8 juillet, 11 juillet, 30 août, 20

septembre et 5 décembre 2011. Le président du conseil a présidé 7 de ces réunions. Le taux de participation de l'ensemble des membres était de 88 %.

1.5. Comité d'audit

Le conseil d'administration de la Société sous sa nouvelle forme de société anonyme a, lors de sa séance du 25 mai 2011, décidé de la création d'un comité d'audit.

La mission du comité d'audit est, avec indépendance par rapport aux dirigeants de la Société, d'assister le conseil d'administration et veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les commissaires aux comptes de leur mission.

Le comité d'audit est chargé notamment :

- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- d'émettre une recommandation sur les commissaires aux comptes dont la nomination proposée à l'assemblée générale et de revoir les conditions de leur rémunération ;
- d'assurer le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- d'examiner les conditions d'utilisation éventuelle des produits dérivés ;
- de prendre connaissance périodiquement de l'état des contentieux importants ; et
- de manière générale, d'apporter tout conseil et formuler toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le comité d'audit est, si possible, composé au minimum de deux membres nommés par le conseil d'administration. La durée des fonctions des membres du comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil d'administration. Les membres du comité d'audit sont choisis parmi les membres du conseil d'administration et, dans la mesure du possible, deux tiers d'entre eux sont des membres indépendants, dont un disposant de compétences particulières en matière financière ou comptable, étant précisé que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

Les membres du comité d'audit nommé le 25 mai 2011 sont :

- André-Michel Ballester, administrateur indépendant disposant de compétences financières et comptables, et
- Dave Eichler, administrateur représentant Psilos.

Le 05 mars 2012 le conseil d'administration de la Société a nommé Monsieur Gilles Brisson, nouvellement coopté administrateur par le conseil d'administration du 5 mars 2012 en remplacement de Monsieur André-Michel Ballester comme membre du comité d'audit, Monsieur Ballester étant par ailleurs membre du comité de rémunérations.

Ce nombre de deux a été jugé suffisant en l'état eu égard au nombre total d'administrateurs de la Société. Le règlement intérieur du comité d'audit, adopté le 25 mai 2011 après approbation par le conseil d'administration, précise les missions légales du comité d'audit ainsi que ses modalités

d'organisation, notamment le nombre minimum de réunions annuelles du comité. Il précise également que le comité peut entendre tout membre du conseil d'administration de la Société et procéder à la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. Le président du comité d'audit en informe au préalable le conseil d'administration. En particulier, le comité d'audit a la faculté de procéder à l'audition des personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle (vice-président finance, directeur administratif et financier et principaux responsables de la direction financière). Il dispose d'un droit de consultation directe, indépendant et confidentiel, des commissaires aux comptes.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2011, le 30 août et le 29 novembre 2011.

1.6. Comité des rémunérations

Le conseil d'administration de la Société sous son ancienne forme de société par actions simplifiée avait mis en place un comité des rémunérations. Le conseil d'administration de la Société sous sa nouvelle forme de société anonyme a, lors de sa séance du 25 mai 2011, décidé de maintenir ce comité.

Le comité des rémunérations est notamment chargé :

- d'examiner les principaux objectifs proposés par la direction générale en matière de rémunération des dirigeants non mandataires sociaux du Groupe, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
- d'examiner la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions, les régimes de retraite et de prévoyance et les avantages en nature ;
- de formuler, auprès du conseil d'administration, des recommandations et propositions concernant :
 - la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature, les autres droits pécuniaires, y compris en cas de cessation d'activité, des membres du conseil d'administration. Le comité propose des montants et des structures de rémunération et, notamment, des règles de fixation de la part variable prenant en compte la stratégie, les objectifs et les résultats de la Société ainsi que les pratiques du marché, et
 - les plans d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions et tout autre mécanisme similaire d'intéressement et, en particulier, les attributions nominatives aux membres du conseil d'administration,
- d'examiner le montant total des jetons de présence et leur système de répartition entre les membres du conseil d'administration, ainsi que les conditions de remboursement des frais éventuellement exposés par les membres du conseil d'administration,
- de préparer et de présenter les rapports le cas échéant prévus par le règlement intérieur du conseil d'administration, et

- de préparer toute autre recommandation qui pourrait lui être demandée par le conseil d'administration en matière de rémunération.

De manière générale, le comité apporte tout conseil et formule toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le comité des rémunérations est, si possible, composé au minimum de deux membres nommés par le conseil d'administration étant précisé qu'aucun membre du conseil d'administration exerçant des fonctions de direction au sein de la Société ne peut être membre du comité. La durée des fonctions des membres du comité des rémunérations coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil d'administration.

Les membres du comité des rémunérations sont :

- Monsieur André-Michel Ballester
- Monsieur Albert Waxman
- Monsieur Bertrand de Talhouet

Dans le cadre de sa mission, le comité peut demander au président du conseil d'administration à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant de la Société dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour.

Le comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2011, le 5 mars et le 30 août 2011.

1.8. Principes et règles qui déterminent la rémunération des mandataires sociaux

La Société applique l'ensemble des recommandations du Code MiddleNext relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et à celle des administrateurs non dirigeants.

Pour l'exercice 2011, la partie variable de la rémunération du directeur général était fonction notamment de certains objectifs qualitatifs liés au chiffre d'affaires et à la mise en place de la nouvelle organisation de la filiale Mauna Kea Technologies Inc.

Le conseil d'administration a évalué le degré de réalisation de ces objectifs lors de sa réunion du 05 mars 2012 et décidé, sur proposition du comité des rémunérations, de verser au directeur général la partie variable de sa rémunération.

Dans le cadre de sa politique de rémunération et de motivation de ses dirigeants et salariés, la société a procédé à l'octroi de bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise et d'options de souscription, pour les salariés du Groupe ainsi qu'à l'octroi de bons de souscriptions d'achats à destination d'un administrateur et d'un censeur de son conseil d'administration, nouvellement nommés.

Les membres du conseil d'administration de la Société sous son ancienne forme de société par actions simplifiée et les administrateurs de la Société sous sa forme de société anonyme percevront 30 000 euros de jetons de présence au titre de l'exercice 2011.

2. Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société

Pour la rédaction de cette partie de son rapport, la Société s'est appuyée sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour et publié par l'AMF le 22 juillet 2010.

2.1. Principes généraux de gestion des risques

A) Définition

Mauna Kea Technologies poursuit la formalisation de sa démarche de gestion des risques.

Cette démarche vise à identifier l'ensemble des risques et facteurs de risque pouvant affecter les activités et processus de l'entreprise et à définir les moyens permettant de gérer ces risques et de les maintenir ou de les ramener à un niveau acceptable pour la Société. Elle a pour vocation à englober toutes les typologies de risques et à s'appliquer à toutes les activités de la Société et du Groupe.

B) Les objectifs de la gestion des risques

Mauna Kea Technologies adopte la définition de la gestion des risques proposée par l'Autorité des Marchés Financiers¹, selon laquelle la gestion des risques est un levier de management de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser les collaborateurs autour d'une vision commune des principaux risques de la Société.

C) Composantes du dispositif de gestion des risques

Les facteurs de risques identifiés à ce jour par la Société sont présentés dans le chapitre IV du document de base enregistré auprès de l'AMF en juin 2011.

A ce jour, la Société a recensé les grandes familles de risques suivantes :

- Environnement compétitif,
- Déploiement commercial lié notamment au rythme d'adoption des professionnels de santé, aux conditions de remboursement des procédures endoscopiques et au recrutement et à la fidélisation d'une force de vente,
- Propriété intellectuelle,
- Processus de fabrication,
- Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du fait des produits
- Risques financiers,
- Risques juridiques liés notamment à la réglementation applicable aux dispositifs médicaux, et aux autorisations déjà obtenues ou aux processus en cours et à l'environnement réglementaire

¹ Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

- Organisation de la société,

Une revue de ces risques sera effectuée annuellement afin de mettre à jour ces risques avec les personnes directement concernées. L'objectif de cette revue sera de formaliser la liste des actions à mettre en place pour les maîtriser ces risques, ainsi que d'évaluer leur efficacité.

2.2. Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne

La gestion des risques vise à identifier et analyser les principaux risques et facteurs de risque pouvant affecter les activités, processus et objectifs de l'entreprise et à définir les moyens permettant de maintenir ces risques à un niveau acceptable, notamment en mettant en place des mesures préventives et des contrôles qui relèvent du dispositif de contrôle interne.

Parallèlement, le dispositif de contrôle interne s'appuie notamment sur la gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser. Historiquement, la Société a élaboré et développé un dispositif de contrôle interne depuis l'origine de la Société, alors que la formalisation de la démarche de gestion des risques est plus récente. La Société s'engage maintenant dans une démarche d'articulation des deux dispositifs, qui vise notamment à identifier les modalités de contrôles dont doivent faire l'objet les processus clés de l'entreprise susceptibles d'être affectés par des risques analysés comme « majeurs ».

2.3. Principes généraux de contrôle interne

A) Définition

Mauna Kea Technologies adopte la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers², selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;
- la fiabilité des informations financières ; et

d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Mauna Kea Technologies a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

B) Les composantes du contrôle interne

Organisation

² Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

Le dispositif de contrôle interne repose sur une organisation claire des responsabilités, des référentiels, des ressources et des procédures mises en œuvre. Depuis l'origine, la Société s'est dotée d'un système d'Assurance Qualité. Les processus de l'ensemble des domaines d'activité sont décrits par des procédures, des modes opératoires, des notices et des formulaires. Ces documents écrits retracent le déroulement des activités, définissent les moyens et les responsabilités des intervenants, précisent le savoir-faire de la Société et donnent des instructions précises pour effectuer une opération donnée.

L'ensemble des acteurs de la Société est impliqué dans le dispositif de contrôle interne.

Les procédures relatives aux processus opérationnels

Toute la documentation relative au système de management de la qualité (SMQ) est enregistrée sur un intranet dédié qui permet d'optimiser l'accès aux documents et leur adaptation permanente aux évolutions de l'activité (gestion du cycle de vie des documents). L'objectif poursuivi est une amélioration continue de la qualité, des processus de fonctionnement de la Société et du Groupe, que ce soit les processus opérationnels, les processus de management ou les processus de support.

Le système d'assurance de qualité couvre les domaines suivants :

- Piloter l'entreprise
- Innover
- Manager la qualité
- Ecouter le client
- Développer et améliorer les produits
- Démontrer la proposition de valeur
- Vendre
- Réaliser le produit
- Gérer les moyens et ressources
- Acheter
- Homologuer

Les procédures relatives à l'information financière

La Société a mis en place l'organisation suivante pour limiter les risques en matière de gestion financière :

- La Direction générale de la Société et plus particulièrement le personnel de la Direction Financière ont le souci de l'amélioration du contrôle interne et intègrent les recommandations des auditeurs externes et du comité d'audit,
- La Société maintient une séparation en interne, entre la production et la supervision des états financiers et fait intervenir des experts indépendants pour l'évaluation de postes comptables complexes,
- Un expert-comptable intervient pour vérifier les travaux semestriels et annuels, pour les comptes sociaux et les comptes présentés aux normes IFRS,
- La gestion de la paye est sous-traitée à un cabinet spécialisé indépendant,

D'une manière générale, l'ensemble des options comptables de la société est défini par la direction financière, discuté avec la Direction générale et les Commissaires aux Comptes puis présenté au

Comité d'Audit et débattu avec ce dernier. Ceci permet d'assurer une parfaite conformité des pratiques de la Société avec les normes françaises et internationales (IFRS) ainsi qu'une cohérence dans la présentation des comptes.

En fin de chaque année, un budget détaillé est préparé pour l'exercice suivant par la direction financière et validé par la Direction générale. Ce budget est présenté au Conseil d'administration. A la fin de chaque semestre, les équipes comptables mettent en œuvre une clôture des comptes consolidés des sociétés du Groupe.

Des revues budgétaires organisées avec l'ensemble des responsables opérationnels permettent d'assurer une validation analytique des écritures et une revue de l'ensemble des dépenses, et un *reporting* est préparé par la direction financière à l'attention de la Direction générale et des administrateurs. Ce *reporting* est présenté et discuté périodiquement lors de séances du Conseil d'administration.

2.4. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne

Depuis la création de la Société, la Direction générale a exercé un rôle moteur pour définir et impulser le dispositif de contrôle interne puis la gestion des risques.

2.5. Limites de la gestion des risques et du contrôle interne et pistes d'amélioration

En 2012, la Société va s'attacher à faire vivre le système de gestion des risques et à améliorer le suivi des plans d'action identifiés. Parallèlement, la Société va travailler à actualiser son dispositif de contrôle interne en prenant en compte l'évolution de son organisation interne et de son activité ainsi qu'une plus grande articulation avec le processus de gestion des risques.

Le conseil d'administration approuve les termes du présent rapport qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

3. Représentation des femmes et des hommes au conseil d'administration

Conformément aux dispositions de la loi n° 2011-103, du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, à ce jour le conseil d'administration ne comprend pas de femme. La nomination d'une femme à un poste d'administrateur devrait être proposée au vote de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le président du conseil d'administration



Mauna Kea Technologies

Société anonyme au capital de 536 129 euros

Siège social : 9 rue d'Enghien

75010 Paris

431 268 028 R.C.S. Paris

Comptes consolidés selon les normes IFRS au 31 décembre 2011

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2011	2010
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations incorporelles	3	2 592 034	1 975 407
Immobilisations corporelles	4	562 975	701 074
Actifs financiers non-courants	5	64 158	61 691
Total des actifs non-courants		<u>3 219 168</u>	<u>2 738 172</u>
Actifs courants			
Stocks et en-cours	6	1 514 954	1 178 648
Clients et comptes rattachés	7	1 408 556	698 833
Autres actifs courants	7	1 867 660	998 828
Actifs financiers courants	8	942 904	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	51 346 743	6 322 555
Total des actifs courants		<u>57 080 817</u>	<u>9 198 865</u>
TOTAL DEL'ACTIF		<u>60 299 985</u>	<u>11 937 036</u>

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2011	2010
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	10	536 129	357 278
Primes liées au capital		56 189 817	30 168 431
Réserves		2 838 484	(19 706 905)
Réserves de conversion		(55 280)	(64 016)
Résultat consolidé, part du groupe		(7 934 649)	(3 892 508)
Total des capitaux propres		<u>51 574 501</u>	<u>6 862 279</u>
Passifs non-courants			
Dettes à long terme	11	2 745 072	2 468 946
Provisions non courantes	12	390 268	264 704
Total des passifs non-courants		<u>3 135 340</u>	<u>2 733 650</u>
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières à court terme	11	978 170	323 875
Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 315 072	762 481
Autres passifs courants	13	2 296 902	1 254 750
Total des passifs courants		<u>5 590 144</u>	<u>2 341 107</u>
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		<u>60 299 985</u>	<u>11 937 036</u>

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2011	2010
Produits opérationnels			
Chiffre d'affaires	14	5 015 751	4 049 478
Autres revenus	14	960 219	1 680 922
Total des produits		5 975 970	5 730 400
Charges opérationnelles			
Coût des produits vendus		(1 583 849)	(1 406 721)
<i>Taux de marge brute</i>		68%	65%
Recherche & Développement	17	(2 299 959)	(1 832 796)
Ventes & Marketing	17	(6 288 468)	(4 356 320)
Frais Généraux	17	(3 278 723)	(1 800 590)
Païement fondé sur des actions	16	(653 507)	(325 257)
Total des charges		(14 104 506)	(9 721 684)
Résultat opérationnel		(8 128 536)	(3 991 284)
Produits financiers	18	448 623	218 298
Charges financières	18	(253 232)	(116 574)
Résultat courant avant impôt		(7 933 145)	(3 889 560)
Charge d'impôt	19	(1 504)	(2 948)
Résultat net		(7 934 649)	(3 892 508)
Autres éléments du résultat global			
Ecarts de conversion sur entités étrangères		8 736	(23 002)
Résultat global		(7 925 913)	(3 915 510)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation *		11 104 002	35 311 184
Résultat net par actions (€/action)	22	(0,71)	(0,11)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		11 762 351	42 051 623

*Le 25 mai 2011, la société a regroupé ses actions à raison de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle.

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants en euros)

		Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat consolidé, part du groupe	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au	31/12/2009	351 924	30 163 481		(15 389 337)	(41 014)	(4 670 732)	10 414 321
Affectation du résultat					(4 670 732)		4 670 732	
Opérations sur le capital		5 354	4 950					10 304
Paiements fondés sur des actions (1)					353 164			353 164
Contrat de liquidité Société Générale								
Résultat global au	31/12/2010					(23 002)	(3 892 508)	(3 915 510)
Capitaux propres au	31/12/2010	357 278	30 168 431		(19 706 905)	(64 016)	(3 892 508)	6 862 279
Affectation du résultat					(3 892 508)		3 892 508	
Imputation du report à nouveau			(25 746 076)		25 746 076			
Opérations sur le capital (2)		178 851	51 767 462					51 946 313
Paiements fondés sur des actions (1)					765 202			765 202
Contrat de liquidité Société Générale				(73 386)				(73 386)
Résultat global au	31/12/2011					8 736	(7 934 649)	(7 925 913)
Capitaux propres au	31/12/2011	536 129	56 189 817	(73 386)	2 911 870	(55 280)	(7 934 649)	51 574 501

(1) Le détail du calcul des paiements fondés sur des actions est précisé en Note 10 : Capital.

(2) Le montant brut de l'augmentation de capital sur l'exercice est de 56 995 153€, dont 56 501 159€ résultent de l'introduction en bourse des actions de la société sur le marché Euronext de Paris le 6 juillet 2011, a été diminué des coûts directement attribuables à cette augmentation de capital pour (5 048 840) €.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net consolidé		(7 934 649)	(3 892 508)
Élimination des amortissements et provisions		623 258	356 987
Charges et produits calculés liés aux paiements fondés sur des actions	16	765 202	353 164
Autres éléments exclus de la capacité d'autofinancement		(191 335)	(134 804)
<i>Produits et charges liés à l'actualisation des avances remboursables</i>	14/18	(1 592)	(40 472)
<i>Charges d'intérêts décaissés</i>	18	3 643	52
<i>Produits nets des équivalents de trésorerie</i>	18	(268 964)	(80 980)
<i>Autres éléments non monétaires</i>		75 578	(13 404)
Gains et pertes latentes liés aux variations de juste valeur	8	(111 046)	
Plus et moins-values de cession		0	(76 956)
Élimination de la charge / produit d'impôt	19	1 504	2 948
Capacité d'autofinancement		(6 847 066)	(3 391 170)
Impôts versés		(503)	(1 589)
Variation du BFR lié à l'activité		669 195	892 260
<i>Stocks et en-cours</i>		(203 462)	299 780
<i>Clients et comptes rattachés</i>		(672 437)	348 129
<i>Autres actifs courants</i>		(875 174)	602 506
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>		1 544 722	(145 814)
<i>Autres passifs courants</i>		875 545	(212 341)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)		(6 178 374)	(2 500 499)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3/4	(1 067 486)	(980 431)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3/4	(0)	172 553
Acquisition d'actifs financiers		(705 244)	
Variation des prêts et avances consenties		(128 945)	
Autres flux liés aux opérations d'investissement			991
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)		(1 901 676)	(806 887)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options	10	389 994	10 304
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital*	10	51 556 319	
<i>Versées par des actionnaires de la société mère</i>		51 556 319	
<i>Versées par des minoritaires des sociétés intégrées</i>			
Rachats et revente des actions d'autocontrôle		(73 386)	
Intérêts financiers nets payés		265 321	80 928
<i>Produits des équivalents de trésorerie</i>	18	268 964	80 980
<i>Charges d'intérêts décaissés</i>	18	(3 643)	(52)
Autres flux liés aux opérations de financement	11	932 012	1 474 795
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (C)		53 070 260	1 566 027
Incidence de la variation des cours des devises (D)		33 978	313
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)		45 024 188	(1 741 046)
Trésorerie d'ouverture	9	6 322 555	8 063 601
Trésorerie de clôture	9	51 346 743	6 322 555
Variation de trésorerie		45 024 188	(1 741 046)

*Les coûts de l'opération sur le capital pour 5 048 840€ sont pris en compte sur la ligne « Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital ».

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Principes comptables	51
Note 2 : Société et périmètre	60
Note 3 : Immobilisations incorporelles	61
Note 4 : Immobilisations corporelles	62
Note 5 : Actifs financiers non-courants.....	62
Note 6 : Stocks et en-cours.....	62
Note 7 : Créances clients et autres actifs courants	63
Note 8 : Actifs financiers courants.....	64
Note 9 : Trésorerie, équivalents de trésorerie	64
Note 10 : Capital	65
Note 11 : Emprunts et dettes financières	67
Note 12 : Provisions non courantes.....	71
Note 13 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants	72
Note 13bis : Instruments financiers inscrit au bilan et effet résultat.....	72
Note 14 : Chiffre d'affaires et produits opérationnels.....	73
Note 15 : Charges de personnel.....	74
Note 16 : Paiements fondés sur des actions	74
Note 17 : Charges externes.....	76
Note 18 : Produits et charges financiers	77
Note 19 : Charge d'impôt	77
Note 20 : Engagements.....	78
Note 21 : Relations avec les parties liées	78
Note 22 : Résultat par action.....	79
Note 23 : Gestion des risques financiers.....	79
Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture	80

Note 1 : Principes comptables

1.1 Principes d'établissement des comptes du Groupe

Les états financiers sont présentés en euros. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 avril 2012. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers, notamment dans le cadre de l'évaluation de la charge de paiement fondé sur des actions et sur les valeurs d'utilité prises en compte dans le cadre des tests de perte de valeur. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu de l'introduction en bourse des actions de la société sur le marché Euronext de Paris le 6 juillet 2011 qui s'est traduite par l'émission de 4 346 243 actions nouvelles au prix de 13 euros. L'augmentation de capital en résultant s'est élevée à 56 501 159 euros et permettra à la société de couvrir ses besoins de trésorerie futurs.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2011. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

La Société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2011.

Les nouvelles normes, révisions et interprétations publiées d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 sont sans effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011. Il s'agit des normes suivantes :

- L'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration annuelle 2010 des IFRS,
- Amendement IAS 32, « Classement des émissions de droits »,
- Amendement IFRIC 14, « Paiement d'avance d'exigences de financement minimal »,
- IAS 24 révisée, « Information relative aux parties liées »,
- IFRIC 19, « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ».

Par ailleurs, la Société n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire qu'au titre des exercices ouverts postérieurement au 1^{er} janvier 2011. Il s'agit des normes et interprétations :

- IFRS 9, « instruments financiers »,
- Amendement IFRS 7, « informations à fournir : transferts d'actifs financiers »,
- Amendement IAS 12, « impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents »,
- IFRS 13, « évaluation à la juste valeur »,
- IFRS 10, « états financier consolidés »,
- IFRS 11, « partenariats »,
- IFRS 12, « informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »,
- IAS 27 révisée, « états financiers individuels »,
- IAS 28 révisée, « participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »,
- IAS 19 révisée, « Avantages au personnel »,
- Amendement IAS 1, « Présentation des autres éléments du résultat global »,
- Amendement IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application ferme pour les premiers adoptants »
- IFRIC 20 « Frais de déblaiement engagés pendant la phase de de production d'une mine à ciel ouvert ».

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

1.2 Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la Société.

1.3 Investissements nets à l'étranger

Conformément à l'IAS21 §15, les gains et pertes de change sur les créances en monnaie fonctionnelle convertie en euros pour la consolidation ont été inscrits en capitaux propres. En effet, ces créances sont considérées comme des investissements nets en devises dans des filiales étrangères consolidées compte tenu du caractère non prévisible du règlement de ces créances.

1.4 Immobilisations incorporelles

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Les subventions reçues au titre des dépenses immobilisables sont portées en déduction du coût de revient.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En application de cette norme, la Société a comptabilisé jusqu'à la mise au point des premiers prototypes du Cellvizio, l'ensemble de ses dépenses de R&D en charges.

À la suite de ce premier succès, les dépenses relatives à la mise au point de nouveaux produits ont été inscrits à l'actif, ceux concernant les améliorations de produits existants demeurant en charges de l'exercice.

Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis linéairement sur 7 ans, leur durée d'utilité. Celle-ci est assimilée à la période courant jusqu'à l'obsolescence des produits portés à l'actif.

Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets engagés par Mauna Kea Technologies jusqu'à l'obtention de ces derniers sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en raison de la conformité aux critères d'activation énoncés par l'IAS 38 pour ces coûts.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de protection accordée.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Ils sont amortis linéairement sur une période allant de 1 à 3 ans.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses. Les subventions reçues au titre des dépenses immobilisables sont portées en déduction du coût de revient.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Agencements et aménagements des constructions	7 ans,
Outillage de recherche et développement	2 à 5 ans,
Outillage de production	3 à 7 ans,
Matériel de recherche et Installations techniques	7 ans,
Matériel et mobilier de bureau	5 ans,
Matériel informatique	3 ans.

1.6 Actifs Financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en Immobilisations financières.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la Société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

1.7 Valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels non courants

Les actifs incorporels et corporels amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Concernant les immobilisations incorporelles en cours, même en l'absence d'indicateurs de perte de valeur, un test de dépréciation doit être réalisé annuellement.

Concernant les immobilisations incorporelles du groupe, il n'existe pas de données de marché permettant de déterminer la juste valeur nette des frais de cession autrement que par une estimation des flux futurs de trésorerie. Par conséquent, la valeur recouvrable est en substance égale à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée chaque année et pour chaque unité génératrice de trésorerie, conformément à la norme IAS 36 : elle correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discount Cash-Flow avec des flux pour les années de 2012 à 2016 issus des projections de l'entreprise.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

- Horizon des prévisions : 5 ans,
- Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital du Groupe de 12% et un taux de croissance à l'infini de 2 %. Ces taux sont ceux utilisés par les analystes financiers du secteur d'activité qui couvrent la valeur.
- Les hypothèses utilisées par le groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont basées sur des hypothèses de croissances futures.
- Prise en compte d'une valeur terminale calculée en tenant compte d'un flux normatif actualisé pour les brevets dans la mesure où la durée résiduelle de protection excède 5 ans.

Les tests de dépréciation réalisés en 2011 par Mauna Kea Technologies n'ont révélé aucune perte de valeur de ces actifs.

IAS 36.134 (f) requiert une analyse de sensibilité des hypothèses clés retenues dans le cadre des tests de dépréciation.

Les principaux paramètres de sensibilité pris en compte sont repris ci-dessous :

- Variation du coût moyen pondéré du capital de + ou - 1 point.
- Variation du taux de croissance à l'infini de + ou - 1 point.
- Variation du taux de l'EBITDA sur le Chiffre d'Affaires de + ou - 1 point sur le flux normatif.

Les tests de sensibilité réalisés en 2011 par Mauna Kea Technologies n'ont révélé aucune perte de valeur des actifs testés.

1.8 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

Le matériel de démonstration destiné à être vendu à court terme est inscrit en stocks.

1.9 Trésorerie, Equivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquels ils appartiennent.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

1.10 Capital

Les actions sont classées dans les capitaux propres. Le coût des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles est comptabilisé dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, net d'impôt.

1.11 Contrat de liquidité

Suite à son introduction en bourse sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris, la Société a signé un contrat de liquidité avec un établissement spécialisé afin de limiter la volatilité intra day de l'action Mauna Kea Technologies.

Dans ce cadre, la Société a confié 200 000 euros à cet établissement afin que ce dernier prenne des positions à l'achat comme à la vente sur les actions de la Société. La part du contrat qui est investi en actions propres de la société par ce prestataire est comptabilisée en moins des capitaux propres consolidés de la Société au 31 décembre 2011.

1.12 Paiements fondés sur des actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme de « *Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise* » (BSPCE) attribués à des salariés et/ou dirigeants, sous la forme de « *Bons de Souscription d'Actions* » (BSA) attribués à des membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance non-salariés et sous la forme d'options de souscription d'actions attribués à des salariés de la filiale Mauna Kea Technologies Inc.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

La Société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés, depuis 2002, à des employés, membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance, des personnes physiques ou à des entreprises.

La juste valeur des options de souscription d'actions octroyées aux employés est déterminée par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options. Il en est de même pour les options octroyées à d'autres personnes physiques fournissant des services similaires, la valeur de marché de ces derniers n'étant pas déterminable.

La détermination de la juste valeur des options intègre les conditions d'acquisition des droits comme décrit en Note 16 : Paiements fondés sur des actions. Les autres facteurs pris en considération sont également présentés en Note 16 : Paiements fondés sur des actions.

1.13 Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Passifs financiers au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

Passifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

1.14 Subventions et avances conditionnées

La Société bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni en Note 11 : Emprunts et dettes financières.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions et
- les subventions seront reçues.

•
Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en autres produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise, ou en déduction du coût de revient de l'immobilisation à laquelle la subvention se rapporte.

Le montant résultant de l'avantage de taux obtenu lors de l'octroi d'avances remboursables ne portant pas intérêt est considéré comme une subvention. Cet avantage est déterminé en appliquant un taux d'actualisation égal au taux des obligations assimilables du Trésor à 10 ans (OAT 10 ans).

1.15 Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Engagement de retraite

Les salariés de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

La société fait appel à des actuaires qualifiés pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

Les salariés de la filiale Mauna Kea Technologies Inc ne bénéficient pas d'engagements de retraite.

1.16 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires de la Société résulte essentiellement de la vente de dispositifs médicaux innovants d'imagerie pour le diagnostic médical, la recherche et les services associés.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des conditions de la commande. Le chiffre d'affaire relatif à la garantie est reconnu linéairement sur la durée de la garantie. Lorsqu'il s'agit d'une mise à disposition, le Cellvizio reste en actifs chez Mauna Kea Technologies et le chiffre d'affaires est reconnu à l'acte pratiqué par le professionnel de santé.

1.17 Autres revenus

Subventions

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

Ces subventions sont comptabilisées en « Autres revenus » sur l'exercice qui a enregistré les charges et dépenses correspondantes.

Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création.

La Société a reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche sur toutes les années antérieures au cours de l'année suivant la clôture des exercices concernés. Elle a demandé le remboursement du crédit d'impôt recherche 2011 au titre du régime des PME communautaire conformément aux textes en vigueur.

1.18 Contrats de location

Le groupe ne détient aucun contrat de location-financement au sens de la norme IAS 17.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

1.19 Impôts

Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement, la Société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés.

1.20 Information sectorielle

La Société n'a pas à ce jour identifié de secteurs d'activités distincts. La Société opère sur un seul segment opérationnel: l'endomicroscopie. Les actifs et la perte opérationnelle présentée sont principalement localisés en France et aux Etats-Unis.

1.21 Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ». Il s'agit des écarts de conversion EUR/USD de la filiale étrangère Mauna Kea Technologies Inc.

1.22 Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement les suivants :

Valorisation des bons de souscription et options de souscription d'actions

L'évaluation de la juste valeur des bons et options de souscription d'actions octroyés à des employés ou à des prestataires de services est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

Valorisation des immobilisations incorporelles

L'évaluation de la valeur d'utilité des actifs incorporels repose sur une hypothèse de croissance des ventes et d'un taux d'actualisation qui reflètent les meilleures estimations du management.

1.23 Evénements postérieurs à la clôture

Le bilan et le compte de résultat de la Société sont ajustés pour refléter des événements ultérieurs altérant les montants relatifs aux situations existantes à la date de clôture. Les ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêtés des comptes par le Conseil d'administration.

Les autres événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements sont présentés dans la Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture.

Note 2 : Société et périmètre

Créée en mai 2000, Mauna Kea Technologies SA («la Société») développe et commercialise des dispositifs médicaux, notamment des instruments d'optique en imagerie médicale.

Dans le cadre de son développement aux Etats-Unis, la Société a créé Mauna Kea Technologies Inc. le 3 janvier 2005.

Sociétés	Au 31 décembre			
	2011		2010	
	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle
Mauna Kea Technologies SA (1)	100%	100%	100%	100%
Mauna Kea Technologies Inc	100%	100%	100%	100%

(1) Société mère du Groupe

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu sur l'exercice.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(Montants en euros)					
	31/12/2009	Augmentation	Diminution	Reclassements	31/12/2010
Frais de développement	1 032 908				1 032 908
Brevets, licences et marques	624 995	57 426		60 558	742 978
Logiciels	69 273	4 198	(1 775)		71 696
Immobilisations incorporelles en cours	317 438	661 858	(2 262)	(60 558)	916 477
Total brut des immobilisations incorporelles	2 044 614	723 482	(4 037)		2 764 059
Amort. / dép. des frais de développement	(393 124)	(147 558)			(540 682)
Amort. / dép. des brevets, licences et marques	(135 675)	(42 229)			(177 904)
Amort. / dép. des logiciels	(66 336)	(5 504)	1 775		(70 065)
Total amort. / dép. des immobilisations incorporelles	(595 134)	(195 292)	1 775		(788 651)
Total net des immobilisations incorporelles	1 449 480	528 190	(2 262)		1 975 407

	31/12/2010	Augmentation	Diminution	Reclassements	31/12/2011
Frais de développement	1 032 908			745 833	1 778 741
Brevets, licences et marques	742 978	22 778		70 101	835 857
Logiciels	71 696	14 898			86 594
Immobilisations incorporelles en cours	916 477	860 095	(4 085)	(815 934)	956 553
Total brut des immobilisations incorporelles	2 764 059	897 771	(4 085)		3 657 745
Amort. / dép. des frais de développement	(540 682)	(218 689)			(759 371)
Amort. / dép. des brevets, licences et marques	(177 904)	(50 657)			(228 561)
Amort. / dép. des logiciels	(70 065)	(7 714)			(77 779)
Total amort. / dép. des immobilisations incorporelles	(788 651)	(277 060)			(1 065 711)
Total net des immobilisations incorporelles	1 975 407	620 711	(4 085)		2 592 034

Les principaux projets dont les coûts de développement ont été activés concernent le Cellvizio 100 Series, le Cellvizio Dual BAND, et la sonde AQ Flex.

Les immobilisations en cours incluent des brevets et des frais de développement activés.

Pour les frais de développement en cours (Cellvizio Dual Band et la sonde AQ Flex) et les brevets en cours, un test de perte de valeur est réalisé selon les modalités décrites en Note 1.7.

Les prévisions de flux de trésorerie sont déterminées en intégrant des hypothèses de croissance des ventes qui reflètent les meilleures estimations du management appréciées sur une durée de 5 ans. Les valeurs d'utilité prises en compte sont déterminées sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, actualisés au coût moyen pondéré du capital de 12%.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

VARIATION ANNUELLE DES FRAIS DE DEVELOPPEMENT (PART ACTIVEE)

(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Coûts externes	63 795	61 432
Charges de personnel	755 126	573 813
Crédit d'impôt recherche	(226 538)	(172 144)
Paiement fondé sur des actions	111 695	27 907
Variation brute des frais de développement	704 078	491 008
Amortissement des frais de développement	(218 689)	(147 558)
Variation nette des frais de développement	485 389	343 450

Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
(Montants en euros)						
	31/12/2009	Augmentation	Diminution	Ecarts de change	Reclassements	31/12/2010
Matériel de laboratoire	1 112 924	178 916	(199 385)	(1 302)		1 091 153
Agencements des constructions	7 175	16 345				23 520
Matériel informatique	248 265	31 674	(6 715)	1 597		274 821
Autres immobilisations corporelles	154 081	30 014	(1 270)			182 825
Total brut des immobilisations corporelles	1 522 446	256 949	(207 370)	295		1 572 320
Amort. / dép. du matériel de laboratoire	(516 476)	(188 017)	113 909	220		(590 364)
Amort. / dép. des agencements des constructions	(5 491)	(2 113)				(7 604)
Amort. / dép. du matériel informatique	(167 245)	(51 233)	4 138	(726)		(215 066)
Amort. / dép. des autres immobilisations corporelles	(36 125)	(22 087)				(58 212)
Total amort. / dép. des immobilisations corporelles	(725 337)	(263 450)	118 047	(506)		(871 246)
Total net des immobilisations corporelles	797 108	(6 502)	(89 323)	(210)		701 074

	31/12/2010	Augmentation	Diminution	Ecarts de change	Reclassements	31/12/2011
Matériel de laboratoire	1 091 153	24 864		(2 854)	(136 265)	976 899
Agencements des constructions	23 520	9 440				32 960
Matériel informatique	274 821	83 011	(3 503)	1 655		355 984
Autres immobilisations corporelles	182 825	52 401	0	945		236 172
Total brut des immobilisations corporelles	1 572 320	169 716	(3 503)	(254)	(136 265)	1 602 015
Amort. / dép. du matériel de laboratoire	(590 364)	(149 165)		(579)	53 779	(686 329)
Amort. / dép. des agencements des constructions	(7 604)	(4 250)				(11 855)
Amort. / dép. du matériel informatique	(215 066)	(46 436)	3 503	(794)		(258 793)
Amort. / dép. des autres immobilisations corporelles	(58 212)	(23 634)	(0)	(215)		(82 062)
Total amort. / dép. des immobilisations corporelles	(871 246)	(223 486)	3 503	(1 588)	53 779	(1 039 039)
Total net des immobilisations corporelles	701 074	(53 769)		(1 842)	(82 485)	562 975

Le matériel de démonstration inscrit en immobilisations corporelles au 31 décembre 2010 et destiné à être vendu à court terme est reclassé en stocks pour un montant de 54 566€ net de dépréciations.

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été appliqué sur les immobilisations incorporelles et corporelles amortis.

Note 5 : Actifs financiers non-courants

Les actifs financiers non-courants comprennent uniquement les dépôts de garantie versés dans le cadre des contrats de location simple.

Note 6 : Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours s'analysent comme suit :

STOCKS ET EN-COURS		
(Montants en euros)		
	Au 31 décembre	
	2011	2010
Stocks de matières premières	767 874	574 762
Stocks et en-cours de produits finis	780 317	630 476
Total brut des stocks et en-cours	1 548 191	1 205 238
Dép. des stocks de matières premières	(33 237)	(26 590)
Dép. des stocks et en-cours de produits finis		
Total dép. des stocks et en-cours	(33 237)	(26 590)
Total net des stocks et en-cours	1 514 954	1 178 648

A la clôture de chaque exercice, les stocks et en-cours comprennent certains actifs relatifs à des produits qui ne figurent plus en catalogue. Ces actifs identifiés sont conservés par la Société afin que le Service Après-Vente puisse s'en servir. Ils sont dépréciés à 80% de leur coût d'achat.

Note 7 : Créances clients et autres actifs courants

7.1 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2011	2010
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)		
Clients et comptes rattachés	1 408 556	698 833
Dépréciation des clients et comptes rattachés	0	0
Total net des clients et comptes rattachés	1 408 556	698 833

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Les clients et comptes rattachés se rapportent principalement :

- en 2011 : à des distributeurs et clients en Europe, au Canada, aux Etats-Unis, au Moyen-Orient et en Asie (1 409K€),
- en 2010 : à des distributeurs et clients en Europe, au Canada, aux Etats-Unis et en Asie (509K€), des factures à établir (162K€) correspondant à une vente 2010 facturée début 2011.

7.2 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2011	2010
AUTRES ACTIFS COURANTS (Montants en euros)		
Personnel et compte rattachés	44 275	8 700
Crédit d'impôt recherche	425 587	680 948
Autres créances fiscales	722 444	140 648
Autres créances	470 903	19 917
Charges constatées d'avance	204 451	148 615
Total brut des autres actifs courants	1 867 660	998 828
Dép. des autres créances		
Total net des autres actifs courants	1 867 660	998 828

Les autres créances fiscales sont relatives à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de la TVA demandé pour un total de 723K€.

Les autres créances comprennent principalement les subventions publiques à recevoir pour 425K€ pour lesquelles les charges faisant l'objet de la subvention ont été encourues.

Les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des loyers, à de l'assurance et à des réservations pour des congrès.

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 1 : Principes comptables, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en moins des coûts de recherche et développement au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche se présente comme suit :

EVOLUTION DE LA CREANCE DE CREDIT D'IMPOT RECHERCHE (Montants en euros)					
	31/12/2009	Produit d'exploitation	Paiement reçu	Part activée	31/12/2010
Crédit d'impôt recherche	1 124 590	508 804	(1 124 590)	172 144	680 948
	31/12/2010	Produit d'exploitation	Paiement reçu	Part activée	31/12/2011
Crédit d'impôt recherche	680 948	199 049	(680 948)	226 538	425 587

Note 8 : Actifs financiers courants

Le poste actifs financiers courants s'analyse comme suit :

ACTIFS FINANCIERS COURANTS (Montants en euros)		
	Au 31 décembre	
	2011	2010
Compte titre - Contrat de liquidité	126 614	
OPCVM monétaires	816 290	
Total des actifs financiers courants	942 904	
Dont plus-values latentes	111 046	

Le montant des plus-values latentes relatives aux OPCVM monétaires a été enregistré dans le compte de résultat.

Le compte titre est ouvert au nom de la Société auprès de la Société Générale Securities SAS dans le cadre du contrat de liquidité des titres de la Société.

Les OPCVM monétaires s'analysent comme suit :

OPCVM MONÉTAIRES (Montants en euros)						
	Quantité	Cours au 31.12.2011	Valorisation	Prix de revient	Dépréciation	Valeur nette
AFIM OFP 400	676	1 208	816 290	705 244		705 244
Total des OPCVM monétaires	676		816 290	705 244		705 244

Note 9 : Trésorerie, équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)		
	Au 31 décembre	
	2011	2010
Dépôts bancaires à court terme	3 112 190	745 880
OPCVM monétaires	48 204 553	4 546 675
Comptes à terme	30 000	1 030 000
Total de la trésorerie et équivalents de trésorerie	51 346 743	6 322 555
Dont plus-values latentes	133 793	194 322

Le montant des plus-values latentes relatives aux équivalents de trésorerie a été enregistré dans le compte de résultat.

Les OPCVM monétaires s'analysent comme suit :

OPCVM MONÉTAIRES							
(Montants en euros)							
	Quantité	Cours au		Valorisation	Prix de revient	Dépréciation	Valeur nette
		31.12.2011					
Amundi Trésor Etat	49	240 856		11 801 966	11 766 572		11 766 572
Iena Valor Etats	41	123 154		5 049 305	5 034 805		5 034 805
BNP Paribas Moné Etat I	210	53 691		11 275 127	11 243 451		11 243 451
CDC Trésor Euro Monétaire Première	105	100 953		10 600 062	10 568 268		10 568 268
JPM Euro Government Liquidity C	898	10 539		9 464 139	9 443 709		9 443 709
Divers				13 955	13 955		13 955
Total des OPCVM monétaires	1 303			48 204 553	48 070 760		48 070 760

Note 10 : Capital

10.1 Capital émis

Le capital social est fixé à la somme de cinq cents trente-six mille cent vingt-huit euros et soixante-quatre centimes (536 128,64 €). Il est divisé en 13 403 216 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,04 €.

Ce nombre s'entend hors « Bons de Souscription d'Actions » (BSA), « Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise » (BSPCE) et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital de la Société depuis le 31 décembre 2010 :

Date	Nature opération	Capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)	Nombre d'actions composant le capital
31/12/2010		357 278	30 168 431	35 727 779
25/05/2011	Imputation du report à nouveau		(25 746 076)	
25/05/2011	Exercice de BCE-A	0		1
25/05/2011	Regroupement des actions*			(26 795 835)
05/07/2011	Augmentation de capital	151 174	48 980 272	3 779 342
11/07/2011	Augmentation de capital	22 676	7 347 037	566 901
11/07/2011	Frais d'augmentation de capital		(5 048 840)	
01/08/2011	Exercice de BCE	2 499	175 868	62 468
10/08/2011	Exercice de stock-options	24	2 376	600
02/09/2011	Exercice de BCE et stock-options	1 103	98 063	27 586
04/10/2011	Exercice de BSA	50	5 834	1 250
02/11/2011	Exercice de BCE	462	34 123	11 562
05/12/2011	Exercice de BCE	462	45 786	11 562
09/12/2011	Souscription de BSA		104 000	
31/12/2011	Exercice de BCE	400	22 943	10 000
	Total	536 129	56 189 817	13 403 216

*La Société a regroupé ses actions à raison de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle.

Les coûts de transaction, nets de tout avantage d'impôt sur le résultat, directement attribuables à l'émission d'actions nouvelles propre à l'introduction en bourse sont portés en déduction du compte « Prime d'émission ». Aucun avantage d'impôt n'a été pris en compte du fait de la non activation par le groupe des déficits fiscaux.

10.2 Bons de souscription, options de souscription d'actions

La Société a émis des bons de souscription d'actions (BSA) représentatifs d'une rémunération, des bons de souscription d'actions destinées à ses salariés (BSPCE et autres) ainsi que des options de souscription d'actions dont l'évolution depuis le 31 décembre 2010 se présente comme suit :

Type	Date d'Octroi	Prix d'exercice	Cours	En cours au 31.12.2010	Créé	Exercé	Perdu	En cours au 31.12.2011
Options octroyées avant le 1er janvier 2011				4 698 001	0	500 112	320 009	3 877 880
BSPCE 2010	15/02/2011	1,0000	1,0000		915 000		25 000	890 000
BSPCE 2010	01/03/2011	1,0000	1,0000		200 000			200 000
SO 2010	31/01/2011	1,0000	1,0000		245 000		30 000	215 000
SO 2010	15/02/2011	1,0000	1,0000		50 000		40 000	10 000
SO 2010	01/04/2011	1,0000	1,0000		100 000			100 000
BSA	05/07/2011	13,0000	13,0000		80 000			80 000
BSPCE 2011	05/07/2011	13,0000	13,0000		33 750		33 750	0
BSPCE 2011	05/12/2011	13,0000	11,7800		129 500			129 500
SO 2011	05/12/2011	11,4400	11,7800		288 153			288 153
Total				4 698 001	2 041 403	500 112	448 759	5 790 533

Suite au regroupement de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle au 25 mai 2011, il faut 4 BSA, BSPCE, ou SO pour souscrire 1 action pour les bons dont la date d'octroi est antérieure à cette date. Pour les bons et options dont la date d'octroi est postérieure, la parité est de 1 bon pour 1 action.

Le règlement des options se fait en actions.

Les principales hypothèses utilisées sur les BSA émis durant l'exercice clos au 31 décembre 2011 pour la détermination de la charge résultat de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : 3%,
- Dividende : néant,
- Volatilité : 60%, correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables,
- Turnover : 15%,
- Durée de vie attendue : 5,75 ans.

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunération en actions.

DETAIL DU RETRAITEMENT DES PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Paiements fondés sur des actions (part activée)	111 695	27 907
Paiements fondés sur des actions (charge de l'exercice)	653 507	325 257
	765 202	353 164

10.3 Acquisition par la Société de ses propres actions

L'assemblée générale mixte de la Société réunie le 25 mai 2011 a autorisé, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée, le Conseil d'administration à mettre en oeuvre, en une ou plusieurs fois, un programme de rachat des actions de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et conformément au Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans les conditions décrites ci-dessous :

Nombre maximum d'actions pouvant être achetées : 10% du nombre total d'actions à la date du rachat des actions. Lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser l'animation et la liquidité des titres, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Objectifs des rachats d'actions :

- assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- honorer des obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées.

Prix d'achat maximum : 39 € par action hors frais et commissions, avec un plafond global de 5 000 000 €.

Il est précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital.

Récapitulatif des actions achetées et vendus depuis la mise en place du contrat de liquidité avec la Société Générale :

	2011			
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Titres achetés			2 100	18 631
Prix			10,32	11,62
Montant total			21 671	216 482
Titres vendus			1 100	12 804
Prix			10,43	11,97
Montant total			11 474	153 294

Au 31 décembre 2011, la Société détenait 6 827 actions Mauna Kea Technologies acquises au prix moyen de 11,06 € et valorisées à 10,64€ soit un résultat latent négatif de 2 849€.

Note 11 : Emprunts et dettes financières

11.1 Avances OSEO

Les avances conditionnées auprès des collectivités publiques font l'objet d'un contrat avec « OSEO Innovation ».

La Société bénéficie de 3 contrats d'avances de ce type, dont les variations sont présentées ci-dessous. Ces avances sont remboursables à 100% (valeur nominale) en cas de succès technique et/ou commercial.

La part à plus d'un an des avances reçues est enregistrée en « Dettes à long terme » ; tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en « Emprunts et dettes financières à court terme ».

Première avance

OSEO a accordé à Mauna Kea Technologies une aide de 400 000 € ne portant pas intérêt le 5 août 2004 pour le développement d'un prototype industriel d'un système de microscopie confocale fibrée multi-longueurs d'onde dédiée à l'imagerie moléculaire in vivo. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- Premier versement de 200 000 € postérieurement à la signature du contrat ;
- Second versement de 140 000 € le 7 novembre 2005 ;
- Troisième versement de 60 000 € le 12 juin 2006 ;
- Premier remboursement de 80 000 € au 31 mars 2008 ;
- Second remboursement de 40 000 € au 31 mars 2009 ;
- Troisième remboursement de 60 000 € au 18 mars 2011 ;
- Quatrième remboursement de 100 000 € au 31 mars 2012 (date au plus tard) ;
- Cinquième remboursement de 120 000 € au 31 mars 2013 (date au plus tard).

Seconde avance

Le 10 octobre 2006, Mauna Kea Technologies a obtenu de la part d'OSEO une aide à l'innovation remboursable de 620 000 € ne portant pas intérêt pour le développement d'un dispositif d'endoscopie multimodale appliqué au diagnostic médical. Les versements d'OSEO vont s'échelonner entre la signature du contrat et la fin du projet, les principales étapes étant :

- Premier versement de 300 000 € postérieurement à la signature du contrat (le 30 octobre 2006) ;
- Second versement de 180 000 € le 14 mai 2010 ;
- Dernier versement de 140 000 € repoussé initialement au 30 juin 2010 et non reçu au 31 décembre 2011.

En cas d'échec technique ou commercial du projet ou de succès technique ou commercial partiel, Mauna Kea Technologies devra payer à OSEO une somme forfaitaire de 150 000 € au plus tard le 30 septembre 2012. A ce jour, les études menées montrent que le projet sera un succès même si le projet est en cours.

Le remboursement de cette aide à l'innovation va débiter suite au succès technique et commercial du projet selon les modalités suivantes :

- Au plus tard le 30 septembre 2012 150 000 €,
- Au plus tard le 30 septembre 2013 170 000 €,
- Au plus tard le 30 septembre 2014 300 000 €.

Troisième avance

Le 31 mai 2010, Mauna Kea Technologies a obtenu de la part d'OSEO une aide à l'innovation remboursable de 3 415 957 € dans le cadre du projet PERSEE. Ce projet a pour ambition de développer, valider puis commercialiser un dispositif capable d'améliorer les techniques de diagnostic et de bilan d'extension pré-opératoire de patients atteints de cancer. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- Premier versement de 454 358 € le 31 mai 2010,
- Second versement de 1 138 413 € le 21 décembre 2011,
- Troisième versement de 821 478 € prévu le 2 juin 2012,
- Quatrième versement de 489 312 € prévu le 2 janvier 2014,
- Cinquième remboursement de 512 394 € prévu le 2 janvier 2016.

Le remboursement s'effectuera au moyen de versements déterminés, portants intérêt à 2,45%, en fonction des prévisions de chiffre d'affaires de l'exploitation des produits ou services issus du projet. Ce remboursement va débiter suite au succès technique et commercial du projet selon les modalités suivantes :

- Au plus tard le 31 décembre 2015 230 000 €,
- Au plus tard le 31 décembre 2016 520 000 €,
- Au plus tard le 31 décembre 2017 900 000 €,
- Au plus tard le 31 décembre 2018 1 300 000 €,
- Au plus tard le 31 décembre 2019 1 046 000 €.

11.2 Avances COFACE

Mauna Kea Technologies a reçu sur 4 ans des avances remboursables de la COFACE, ne portant pas intérêt, selon les modalités suivantes :

- Premier versement de 211 623 € le 29 février 2008,
- Deuxième versement de 652 153 € le 23 décembre 2008,
- Troisième versement de 560 094 € le 26 janvier 2010,
- Quatrième versement de 280 343 € le 27 décembre 2010.

Le remboursement s'effectuera au moyen de versements déterminés en fonction des prévisions de chiffre d'affaires de l'exploitation des produits ou services issus du projet dans les limites suivantes :

- 14% du chiffre d'affaires lié à des prestations de services,
- 7% du chiffre d'affaires dans le cas de ventes de biens.

En cas de chiffre d'affaires insuffisant par rapport aux remboursements attendus il ne sera fait aucun remboursement complémentaire à la COFACE.

L'échéancier des remboursements, déterminé en fonction des dernières prévisions commerciales, est le suivant :

- Premier remboursement de 143 176 € au 28 septembre 2011,
- Deuxième remboursement de 576 815 € au 31 août 2012 (au plus tard),
- Troisième remboursement de 984 222 € au 31 août 2013 (au plus tard).

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES (Montants en euros)

	31/12/2009	Encaissement	Remboursement	Autres	31/12/2010
OSEO Financement (Tranche 1)	256 968			9 930	266 898
OSEO Financement (Tranche 2)	267 802	180 000		(9 533)	438 269
OSEO Financement (Tranche 3)		454 358		(57 609)	396 749
COFACE	788 003	840 437		(40 869)	1 587 571
Total des avances remboursables	1 312 773	1 474 795		(98 081)	2 689 487

	31/12/2010	Encaissement	Remboursement	Autres	31/12/2011
OSEO Financement (Tranche 1)	266 898		(60 000)	7 755	214 653
OSEO Financement (Tranche 2)	438 269			16 197	454 466
OSEO Financement (Tranche 3)	396 749	1 138 413		(136 982)	1 398 180
COFACE	1 587 571		(143 176)	55 191	1 499 588
Total des avances remboursables	2 689 487	1 138 413	(203 176)	(57 839)	3 566 887

11.3 Dettes à long terme

Les dettes à long terme s'analysent comme suit :

DETTES A LONG TERME (Montants en euros)						
	31/12/2009	Encaissement	Remboursement	Reclassements	Autres	31/12/2010
Dépôts et cautionnements reçus	3 225					3 225
Comptes courants d'associés	5 000					5 000
Avances conditionnées OSEO-Financement	524 770	634 358		(60 000)	(57 212)	1 041 916
Avances conditionnées COFACE	788 003	840 437		(206 267)	(40 869)	1 381 304
Autres avances conditionnées	37 500					37 500
Total des dettes à long terme	1 358 498	1 474 795		(266 267)	(98 081)	2 468 946

	31/12/2010	Encaissement	Remboursement	Reclassements	Autres	31/12/2011
Dépôts et cautionnements reçus	3 225		(3 225)			
Comptes courants d'associés	5 000					5 000
Avances conditionnées OSEO-Financement	1 041 916	1 138 413		(250 000)	(113 030)	1 817 299
Avances conditionnées COFACE	1 381 304			(513 724)	55 193	922 773
Autres avances conditionnées	37 500			(37 500)		
Total des dettes à long terme	2 468 946	1 138 413	(3 225)	(801 224)	(57 837)	2 745 072

Sur 2010, la variation de reclassement présente le déclassement en dettes financières à court terme de la part non actualisée d'avances remboursables à échéance 2011 pour 266K€ et décaissée en 2011.

Sur 2011, la variation de reclassement présente :

- d'une part, le déclassement en dettes financières à court terme de la part non actualisée d'avances remboursables à échéance 2012 pour 764K€
- d'autre part, le reclassement en dettes financières à court terme des autres avances conditionnées immédiatement exigibles pour 38K€.

Les variations « Autres » concernent l'actualisation des avances conditionnées à long terme.

11.4 Maturité des passifs financiers

La maturité des passifs financiers au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

MATURITE DES PASSIFS FINANCIERS (Montants en euros)					
	Montant brut	A moins d'un an	De un à trois ans	De trois à cinq ans	Plus de cinq ans
Dettes à long terme	2 745 072		1 346 895	669 428	728 749
Emprunts et dettes financières à court terme	978 170	978 170			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 315 072	2 315 072			
Autres passifs courants	2 296 902	2 296 902			
Total des passifs financiers	8 335 216	5 590 144	1 346 895	669 428	728 749

Note 12 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'analysent comme suit :

PROVISIONS NON COURANTES (Montants en euros)						
	31/12/2009	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Reclassements	31/12/2010
Engagements de retraite	119 125		(38 511)			80 614
Provisions pour litiges prud'homaux	106 000	30 000	(12 547)			123 453
Provision pour mise à jour logiciel	61 406			(29 977)		31 429
Autres provisions pour charges	17 296	11 912				29 208
Total des provisions non courantes	303 827	41 912	(51 058)	(29 977)		264 704

	31/12/2010	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Reclassements	31/12/2011
Engagements de retraite	80 614	70 757	(21 238)			130 133
Provisions pour litiges prud'homaux	123 453	176 474	(40 000)	(83 453)		176 474
Provision pour mise à jour logiciel	31 429	134 160		(115 720)	8 580	58 449
Autres provisions pour charges	29 208	4 584			(8 580)	25 212
Total des provisions non courantes	264 704	385 975	(61 238)	(199 173)		390 268

12.1 Provision pour risques et charges

Les provisions pour mise à jour logiciel ont été comptabilisées pour couvrir les frais de mise à jour d'une version 1.0 vers une version 1.5 des produits Cellvizio®.

12.2 Engagement indemnités de départ en retraite

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés (employé, ETAM, cadre) :

ENGAGEMENT RETRAITE	Au 31 décembre	
	2011	2010
% charges sociales	49%	50%
Augmentation des salaires	2%	2%
Taux d'actualisation	3,45%	4,33%

- Age de départ : 65 ans,
- Modalités de départ : départ volontaire,
- Table de mortalité : INSEE 2010 en 2011 et TV 2004-2006 en 2010,
- Convention collective : métallurgie,
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge.

Les taux d'actualisation proviennent des références Bloomberg « AA composite » (duration 10 ans).

Les modifications des hypothèses actuarielles ont entraîné des changements d'estimation de la provision passée intégralement en résultat. La dotation supplémentaire s'élève à 26K€.

Aucun départ à la retraite n'est constaté sur les 3 exercices présentés.

Note 13 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants

13.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à 1 an à la fin de chaque exercice en question.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
(Montants en euros)		
	Au 31 décembre	
	2011	2010
Fournisseurs et comptes rattachés	<u>2 315 072</u>	<u>762 481</u>

13.2 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

AUTRES PASSIFS COURANTS		
(Montants en euros)		
	Au 31 décembre	
	2011	2010
Dettes fiscales	75 703	75 270
Dettes sociales	1 418 190	955 438
Autres dettes	61 217	13 751
Produits constatés d'avance	741 792	210 291
Total des autres passifs courants	<u>2 296 902</u>	<u>1 254 750</u>

Les dettes sociales sont relatives aux charges sociales, primes annuelles et congés à payer.

Les produits constatés d'avance correspondent pour l'essentiel à 334K€ de Subvention Persée pour laquelle les charges financées seront encourues sur 2012 et à une année de garantie sur le Cellvizio®.

Note 13bis : Instruments financiers inscrit au bilan et effet résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués à leur juste valeur pour chaque année.

(Montants en euros)						
Au 31 décembre 2011		Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
Actif						
Actifs financiers non-courants		64 158		64 158		
Clients et comptes rattachés		1 408 556		1 408 556		
Autres actifs courants		1 867 660				1 867 660
Actifs financiers courants		942 904	942 904			
Equivalents de trésorerie		48 204 553	48 204 553			
Trésorerie		3 142 190	3 142 190			
Total actif		<u>55 630 021</u>	<u>52 289 647</u>	<u>1 472 714</u>		<u>1 867 660</u>
Passif						
Dettes à long terme		2 745 072			2 745 072	
Emprunts et dettes financières à court terme		978 170			978 170	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 315 072			2 315 072	
Autres passifs courants		2 296 902				2 296 902
Total passif		<u>8 335 216</u>			<u>6 038 314</u>	<u>2 296 902</u>

Au 31 décembre 2010	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dette au coût amorti	Instruments non financiers
Actif					
Actifs financiers non-courants	61 691		61 691		
Clients et comptes rattachés	698 833		698 833		
Autres actifs courants	998 828				998 828
Equivalents de trésorerie	4 546 675	4 546 675			
Trésorerie	1 775 880	1 775 880			
Total actif	8 081 907	6 322 555	760 524		998 828
Passif					
Dettes à long terme	2 468 946			2 468 946	
Emprunts et dettes financières à court terme	323 875			323 875	
Fournisseurs et comptes rattachés	762 481			762 481	
Autres passifs courants	1 254 750				1 254 750
Total passif	4 810 052			3 555 302	1 254 750

JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Pertes sur équivalents de trésorerie	(60 529)	(65 515)
Revenus des actifs financiers courants	111 046	
Juste valeur par résultat	50 517	(65 515)

Note 14 : Chiffre d'affaires et produits opérationnels

Le chiffre d'affaires et les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Chiffre d'affaires	5 015 751	4 049 478
Subventions	646 462	1 078 582
Crédits d'impôt recherche et autres crédits d'impôt	200 649	510 404
Part de subvention des avances remboursables	91 505	91 936
Autres produits	21 603	
Total des produits	5 975 970	5 730 400

Le chiffre d'affaires de la Société est composé de la vente des produits Cellvizio® et accessoires (sondes, softwares, etc.) ainsi que de prestations de services.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE

(Montants en milliers euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Total ventes "équipements"	3 385,1	2 864,2
Total ventes "consommables" (sondes)	1 022,6	827,8
Total chiffre d'affaires "services"	608,0	357,5
Total du chiffre d'affaires par nature	5 015,7	4 049,5

Le chiffre d'affaires par secteur géographique est le suivant :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(Montants en milliers euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
France	231,7	279,6
Allemagne	333,7	13,0
Europe (hors France et Allemagne)	855,0	631,9
Etats-Unis d'Amérique	2 330,0	1 475,0
Asie	162,8	189,4
Canada	589,8	1 460,6
Moyen-orient	512,9	
Total chiffre d'affaires par zone géographique	5 015,7	4 049,5

Pour les besoins de l'analyse géographique, la direction du Groupe alloue le chiffre d'affaires selon le lieu de la livraison des produits ou, en cas de prestation de services, en fonction de la localisation du siège social du client.

Les trois clients les plus importants du Groupe représentent ensemble respectivement 20% et 44% du chiffre d'affaires consolidé pour les années 2011 et 2010. Sur chacune des 2 années historiques présentées, le plus important client a représenté respectivement 12% et 33% au titre des exercices 2011 et 2010.

Note 15 : Charges de personnel

Le Groupe employait 88 personnes au 31 décembre 2011 contre 68 personnes au 31 décembre 2010.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

CHARGES DU PERSONNEL		
(Montants en euros)		
	Au 31 décembre	
	2011	2010
Frais de personnel	6 636 784	5 104 633
Charges sur engagements de retraite	49 519	(38 511)
Païement fondé sur des actions	653 507	325 257
Total charges du personnel	7 339 810	5 391 379

Note 16 : Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE/SO) attribués à des employés ou à des prestataires de services.

Ils ont été enregistrés en charge à partir de l'exercice d'attribution sachant que les modalités d'exercice des BSPCE et des SO sont les suivantes :

- 25 % des BSPCE/SO pourront être exercés à compter de la première date anniversaire de leur attribution ;
- 25 % des BSPCE/SO pourront être exercés à compter de la seconde date anniversaire de leur attribution ;
- 25 % des BSPCE/SO pourront être exercés à compter de la troisième date anniversaire de leur attribution ;
- Le solde restant, soit 25 % des BSPCE/SO, pourra être exercé à compter de la quatrième date anniversaire de leur attribution ;
- Au plus tard dans les dix ans de leur émission, étant précisé que les BSPCE/SO qui n'auraient pas encore été exercés à l'expiration de cette période de dix ans seraient caducs de plein droits.

Les modalités d'exercice des BSA attribués au cours de l'exercice 2011 sont les suivantes :

- 33,3% des BSA pourront être exercés à compter de la première date anniversaire de leur attribution ;
- 33,3% des BSA pourront être exercés à compter de la seconde date anniversaire de leur attribution ;
- Le solde restant, soit 33,3% des BSA, pourra être exercé à compter de la troisième date anniversaire de leur attribution ;
- Au plus tard dans les dix ans de leur émission, étant précisé que les BSA qui n'auraient pas encore été exercés à l'expiration de cette période de dix ans seraient caducs de plein droits.

Ils s'analysent comme suit :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	Cours	Maturité retenue moyenne	Taux sans risque moyen	Nombre d'actions	Coût non probabilisé	Coût probabilisé du plan	Somme de charge cumulée au 31/12/2011
BSPCE 2	15/03/2002	0,4918	0,4918	4,75	4,86%	37 000	9 898	9 898	9 898
BSA	25/06/2002	0,01	0,4918	5,00	4,63%	350 877	164 912	164 912	164 912
BSPCE 2	13/12/2002	0,4918	0,4918	6,25	3,87%	240 500	70 948	70 948	70 948
BSA	27/06/2003	0,01	0,5671	2,50	2,39%	132 208	0	0	0
BSPCE 3	10/07/2003	0,5671	0,5671	6,25	3,32%	55 000	18 425	18 425	18 425
BSPCE 3	07/01/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,66%	30 000	10 200	10 200	10 200
BCE-A	18/05/2004	0,5671	0,5671	6,81	3,90%	550 000	192 500	192 500	192 500
BCE-B	18/05/2004	0,5671	0,5671	6,81	3,95%	550 000	192 500	192 500	192 500
BSPCE 3	01/06/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,90%	25 000	8 500	8 500	8 500
BSA	02/06/2004	0,01	0,5671	5,00	3,55%	179 500	98 725	98 725	98 725
BSPCE 4	28/07/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,85%	15 000	5 100	5 100	5 100
BSPCE 4	30/07/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,76%	155 000	52 700	52 700	52 700
BSPCE 4	01/10/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,63%	30 000	10 125	10 125	10 125
BSPCE 4	03/11/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,47%	50 000	16 750	16 750	16 750
BSPCE 4	19/11/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,38%	40 000	13 400	13 400	13 400
BSPCE 4	10/05/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,97%	25 000	8 375	8 375	8 375
BSPCE 4	01/06/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,81%	30 000	9 975	9 975	9 975
BSPCE 4	11/07/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,82%	80 000	26 600	26 600	26 600
BSPCE 4	20/07/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,88%	45 000	14 963	14 963	14 963
BSA	07/03/2006	0,916	0,916	1,53	3,16%	18 000	0	0	0
BSPCE 5	10/03/2006	0,916	0,916	6,25	3,57%	310 950	166 139	166 139	166 139
BSPCE 5	10/08/2006	0,916	0,916	6,25	3,79%	100 000	44 000	44 000	44 000
BSPCE 5	13/09/2006	0,916	0,916	6,25	3,71%	20 000	5 475	5 475	5 475
BSPCE 5	09/10/2006	0,916	0,916	6,25	3,68%	25 000	13 688	13 688	13 688
BSA	27/04/2007	1,1768	1,1768	3,50	4,20%	30 000	16 200	16 200	16 200
BSPCE 5	20/06/2007	0,916	0,916	6,25	4,63%	120 000	0	0	0
BSA	27/07/2007	1,1768	1,1768	3,50	4,35%	180 000	97 200	97 200	97 200
SO 2008	02/06/2008	1	1	4,75	4,34%	670 000	285 425	281 270	275 099
BSPCE 6	04/08/2008	1	1	6,26	4,39%	1 225 000	414 096	405 549	393 035
BCE-A	04/08/2008	1	1	5,39	4,39%	500 000	305 000	297 632	286 844
BSPCE 6	08/12/2008	1	1	6,25	3,32%	35 000	20 650	19 882	18 788
SO 2008	30/01/2009	1	1	4,60	2,75%	40 000	20 800	19 824	18 409
BSPCE 6	24/11/2009	1	1	6,19	2,86%	637 500	228 968	206 314	172 156
SO 2008	01/03/2010	1	1	4,75	2,24%	250 000	82 000	71 270	54 455
SO 2010	31/01/2011	1	1	6,25	2,94%	245 000	126 850	98 958	50 715
BSPCE 2010	15/02/2011	1	1	6,25	3,00%	915 000	525 100	406 915	199 173
SO 2010	15/02/2011	1	1	6,25	3,00%	50 000	5 900	4 572	2 238
BSPCE 2010	01/03/2011	1	1	6,25	2,93%	200 000	118 000	90 861	42 455
SO 2010	01/04/2011	1	1	6,25	3,17%	25 000	14 750	11 202	2 781
SO 2010	01/04/2011	4	1	6,25	3,17%	75 000	21 188	15 888	8 342
BSA	05/07/2011	13	13	6,00	2,89%	80 000	495 733	389 226	121 414
BSPCE 2011	05/07/2011	13	13	6,46	2,92%	33 750	0	0	0
BSPCE 2011	05/12/2011	13	11,78	6,25	2,57%	129 500	854 053	580 219	23 045
SO 2011	05/12/2011	11,44	11,78	6,12	2,52%	288 153	1 984 370	1 389 444	175 723
Total				5,75	3,46%	8 822 938	6 770 177	5 556 322	3 111 967

La charge reconnue en 2010 est de 353 164 € dont 325 257 € impactant le compte de résultat 2010, le solde (27 907 €) ayant été reconnu en coût de développement.

La charge reconnue en 2011 est de 765 202 € dont 653 507 € impactant le compte de résultat 2011, le solde (111 695 €) ayant été reconnu en coût de développement.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts de l'état (indice GFRN),
- Dividende : néant,
- Volatilité : 60 %, correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables,
- Turnover : 15%,
- Durée de vie attendue : entre 1,5 à 7 ans.

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en Note 10 : Capital.

Note 17 : Charges externes

17.1 Département Recherche & Développement

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT
(Montants en euros)

	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Achats consommés	200 110	50 572
Charges de personnel	1 324 337	1 294 652
Charges externes	453 097	229 806
Variations nettes aux amortissements et dépréciations	322 415	257 766
Total Recherche & Développement	<u>2 299 959</u>	<u>1 832 796</u>

Les montants présentés en 2010 sur les lignes « Entretien, locations », « Honoraires, redevances », « Frais de déplacement, réceptions » ont été regroupés sur la ligne « Charges externes ».

17.2 Département Ventes & Marketing

VENTES & MARKETING
(Montants en euros)

	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Achats consommés	232 282	249 367
Charges de personnel	3 508 353	2 410 520
Charges externes	2 474 187	1 666 269
Variations nettes aux amortissements et dépréciations	73 647	30 164
Total Vente & Marketing	<u>6 288 468</u>	<u>4 356 320</u>

Les montants présentés en 2010 sur les lignes « Entretien, locations », « Honoraires, redevances », « Frais de déplacement, réceptions » et « Foires et expositions » ont été regroupés sur la ligne « Charges externes ».

17.3 Département Frais Généraux

FRAIS GENERAUX
(Montants en euros)

	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Achats consommés	45 129	7 788
Charges de personnel	1 715 285	893 576
Charges externes	1 217 779	616 615
Impôts et taxes	191 042	117 361
Variations nettes aux amortissements et dépréciations	109 488	165 250
Total Frais Généraux	<u>3 278 723</u>	<u>1 800 590</u>

Les montants présentés en 2010 sur les lignes « Loyers », « Assurances », « Honoraires, redevances », « Frais de déplacement, réceptions », « Postes et télécommunications » et « Frais bancaires » ont été regroupés sur la ligne « Charges externes ».

Note 18 : Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Revenus des actifs financiers courants	111 046	
Gains de change	110 503	117 632
Revenus des équivalents de trésorerie	218 447	80 980
Autres produits financiers	8 626	19 686
Total des produits financiers	448 623	218 298
Pertes de change	(99 147)	(52 443)
Charges d'intérêts	(440)	(52)
Pertes sur équivalents de trésorerie	(63 732)	
Charges d'actualisation	(89 913)	(51 464)
Autres charges financières	0	(12 615)
Total des charges financières	(253 232)	(116 574)
Total des produits et charges financiers	195 391	101 724

Note 19 : Charge d'impôt

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 39 512 830 € et reportables sur 20 ans aux Etats-Unis pour un montant de 10 054 942 US\$, soit un total de 47 283 865 € au 31 décembre 2011. La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en Note 1 : Principes comptables.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%. Par convention, le taux d'impôt différé retenu est 34,43%.

PREUVE D'IMPOT

(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Résultat net des sociétés intégrées	(7 934 649)	(3 892 508)
Charge d'impôt	1 504	2 948
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(7 933 145)	(3 889 560)
Charge d'impôt théorique 34,43%	(2 731 382)	(1 339 175)
Autres charges non déductibles et produits non imposables	132 476	3 658
Frais imputés sur la prime d'émission	(1 738 316)	
Impôt minimum US	1 504	2 948
Différence de taux d'impôt	(16 821)	181 760
Limitation d'impôts différés actifs non activés	4 354 042	1 153 757
Charge d'impôt réelle	1 504	2 948

Note 20 : Engagements

Obligations au titre des contrats de location simple

Pour son siège social, la Société a signé avec la SCI Enghien 9 (dont le gérant est Monsieur Arthur Fuchs) un contrat de location.

Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives, avec la possibilité pour la société, de donner congé des baux, tous les trois ans uniquement pour le 3ème et 4ème étage.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2011 :

**OBLIGATIONS AU TITRE
DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE**
(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Part à - 1 an	206 583	182 933
Part 1 à 5 ans	450 139	221 002
Total Engagement location simple	656 722	403 935

La filiale Mauna Kea Technologies Inc. a signé le 2 juillet 2009 un bail à échéance 1 an pour les locaux à Newtown. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analyse comme suit au 31 décembre 2011 :

- 2012 : 1 293€

Obligations au titre d'autres contrats

La Société sous-traite auprès de fournisseurs la fabrication de certains sous-ensembles nécessaires à la fabrication de ses produits. Afin de sécuriser ces opérations, elle s'est engagée à acheter une certaine quantité de sous-ensembles auprès de ces fournisseurs conformément au tableau ci-dessous.

OBLIGATIONS AU TITRE D'AUTRES CONTRATS
(Montants en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Part à - 1 an	1 586 050	679 162
Part 1 à 5 ans	373 480	698 211
Total Engagement fournisseurs	1 959 530	1 377 373

Par ailleurs, la Société s'est engagée à participer aux actions d'une fondation (San T Dige) conjointement avec d'autres entreprises de son secteur d'activités.

Le montant de son engagement est de 10 000 € en 2011 et 20 000 € en 2010.

Note 21 : Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres de la direction générale de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES
(Montant en euros)

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Salaires et traitements	437 447	150 000
Jetons de présence		8 000
Paiements fondés sur des actions	45 692	74 136

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 16 : Paiements fondés sur des actions.

Note 22 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice.

	Au 31 décembre	
	2011	2010
Résultat net (en €)	(7 934 649)	(3 892 508)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	11 104 002	35 311 184
Résultat net par action (en €)	(0,71)	(0,11)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	11 762 351	42 051 623

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE ou options de souscription d'actions) sont considérés comme antidilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Note 23 : Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'actifs financiers, de trésorerie et de titres de placement. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

Risque de change

La filiale Mauna Kea Technologies Inc, établie dans l'Etat de Delaware, a pour objet la distribution et la commercialisation des produits du Groupe aux Etats-Unis. Dans ce cadre, elle est financée intégralement par la maison mère avec laquelle elle a mis en place 3 conventions :

- une convention de trésorerie pour un compte courant en USD ;
- un accord de distribution ;
- un contrat de services (Management fees).

Les principaux risques de change opérationnels du Groupe concernent la conversion des comptes en USD de Mauna Kea Technologies Inc. Le Groupe est ainsi exposé à la variation du taux de change EUR/USD, par l'intermédiaire de cette filiale.

L'effet d'une variation des taux de change impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la Société, comme suit :

- Une variation de la parité EUR/USD de +10% générerait une amélioration du résultat de 268 419 € au 31 décembre 2011 ;
- Une variation de la parité EUR/USD de -10% générerait une dégradation du résultat de (328 067) € au 31 décembre 2011.

Les principaux risques liés aux impacts de change des investissements en devises dans la filiale (comptes courants) sont considérés comme non significatifs sur les capitaux propres. L'exposition au risque de change de l'investissement est neutralisée par les impacts de change liés à la conversion de la dette financière de la filiale.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisage alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de liquidité

Cf. Note 1 : Principes comptables

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement. Ceux-ci sont composés de OPCVM monétaires et de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

Au 31 décembre 2011, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt car il s'agit principalement d'avances remboursables à taux zéro d'un montant global non actualisé de 3 853 808 € détaillé en Note 11 : Emprunts et dettes financières.

A ce jour, la Société n'a pas contracté d'emprunts auprès d'établissements de crédit et n'est donc que très faiblement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Selon l'expérience de la Société, le versement de certains financements publics de dépenses de recherche est soumis à un risque de crédit.

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des OPCVM monétaires). Au 31 décembre 2011, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par la Société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 12 mois.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Concernant ses clients, la société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Le principal client du groupe est notamment le distributeur de nombreux clients finaux. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la Société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

COFIDEC
155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2 place des saisons
92400 Courbevoie Paris la Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Mauna Kea Technologies tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif et celles d'amortissement des frais de développement et vérifié leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que la note 1.4 de l'annexe aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.
- Les principes comptables relatifs aux principales hypothèses et aux méthodes utilisées par votre groupe concernant les paiements en actions sont décrits dans les notes 1.12 et 16 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé des données et des hypothèses utilisées par le groupe pour réaliser ces évaluations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 04 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon



Mauna Kea Technologies SA
Société anonyme au capital de 536 129 euros
Siège social : 9 rue d'Enghien
75010 Paris
431 268 028 R.C.S. Paris

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Sommaire

Bilan	86
ACTIF.....	86
Actif immobilisé	86
Actif circulant	86
PASSIF	88
Capitaux Propres	88
Provisions pour risques et charges	88
Emprunts et dettes	88
Compte de résultat.....	89
PREAMBULE.....	92
C) NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	97
D) NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	100
E) AUTRES INFORMATIONS	101

Bilan

Présenté en Euros

<i>ACTIF</i>	Exercice clos le 31/12/2011			Exercice précédent 31/12/2010	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	88 234	79 101	9 133	2 113	7 020
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Terrains					
Constructions	32 960	11 854	21 106	15 915	5 191
Installations techniques, matériel et outillage	936 504	667 614	268 889	379 572	- 110 683
Autres immobilisations corporelles	473 340	316 616	156 724	153 352	3 372
Immobilisations en cours	65 280		65 280	19 197	46 083
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en					
Autres participations	23 077	23 077		23 077	- 23 077
Créances rattachées à des participations	9 279 832	9 002 974	276 858		276 858
Autres titres immobilisés	75 489	2 849	72 639		72 639
Prêts					
Autres immobilisations financières	188 082		188 082	60 342	127 740
TOTAL (I)	11 162 797	10 104 085	1 058 710	653 568	405 142

Matières premières, approvisionnements	767 874	33 237	734 637	548 172	186 465
En-cours de production de biens	63 862		63 862	79 704	- 15 842
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	246 953		246 953	335 286	- 88 333
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	11 026		11 026		11 026
Clients et comptes rattachés	2 107 667		2 107 667	1 100 246	1 007 421
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	13 022		13 022	8 782	4 240
. Organismes sociaux	346		346		346
. Etat, impôts sur les bénéfices	427 187		427 187	682 548	- 255 361

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011			Exercice précédent 31/12/2010	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	739 207		739 207	130 204	609 003
. Autres	36 685		36 685	19 916	16 769
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	48 762 049		48 762 049	4 352 338	44 409 711
Disponibilités	2 618 378		2 618 378	1 678 421	939 957
Charges constatées d'avance	154 465		154 465	121 951	32 514
TOTAL (II)	55 948 721	33 237	55 915 484	9 057 569	46 857 915
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif (V)	11 567		11 567	5 245	6 322
TOTAL ACTIF (0 à V)	67 123 085	10 137 322	56 985 761	9 716 382	47 269 379

Bilan (suite)

Présenté en Euros

<i>PASSIF</i>	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 536 129)	536 129	357 278	178 851
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	56 189 817	30 168 431	26 021 386
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		-21 261 704	21 261 704
Résultat de l'exercice	-8 241 701	-4 484 372	-3 757 329
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	48 484 245	4 779 633	43 704 612
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	3 891 308	2 956 071	935 237
TOTAL (II)	3 891 308	2 956 071	935 237
Provisions pour risques	188 041	128 698	59 343
Provisions pour charges	83 661	99 637	- 15 976
TOTAL (III)	271 702	228 336	43 366
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		3 225	- 3 225
. Associés	5 000	5 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 170 892	687 426	1 483 466
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	548 755	414 666	134 089
. Organismes sociaux	555 678	426 371	129 307
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 446	4 162	- 716

<i>PASSIF</i>	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010	Variation
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	75 090	72 407	2 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	61 217	13 751	47 466
Produits constatés d'avance	369 093	8 000	361 093
TOTAL (IV)	3 789 170	1 635 008	2 154 162
Ecart de conversion passif(V)	549 336	117 335	432 001
TOTAL PASSIF (I à V)	56 985 761	9 716 382	47 269 379

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2010	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	358 111	4 726 476	5 084 586	3 695 369	1 389 217	37,59
Production vendue services	13 459	540 204	553 663	666 277	- 112 614	-16,90
Chiffres d'affaires Nets	371 570	5 266 679	5 638 249	4 361 646	1 276 603	29,27
Production stockée			61 313	-525 943	587 256	111,66
Production immobilisée			33 907	1 695	32 212	N/S
Subventions d'exploitation reçues			221 073	894 169	- 673 096	-75,28
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			128 962	134 309	- 5 347	-3,98
Autres produits			11 772	239	11 533	N/S
Total des produits d'exploitation			6 095 276	4 866 115	1 229 161	25,26
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			621 951	413 429	208 522	50,44
Variation de stock matières premières et autres			-27 624	-37 969	10 345	27,25
Autres achats et charges externes			4 867 957	2 883 398	1 984 559	68,83
Impôts, taxes et versements assimilés			215 556	138 021	77 535	56,18

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Salaires et traitements			3 902 810	2 994 416	908 394 30,34
Charges sociales			1 680 392	1 316 395	363 997 27,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations			184 093	234 285	- 50 192 -21,42
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 647	26 590	- 19 943 -75,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			99 744	50 912	48 832 95,91
Autres charges			60 719	48 406	12 313 25,44
Total des charges d'exploitation			11 612 245	8 067 883	3 544 362 43,93
RESULTAT EXPLOITATION			-5 516 968	-3 201 768	-2 315 200 72,31
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			250 234	177 355	72 879 41,09
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 095	1 004	7 091 706,27
Différences positives de change			9 664	116 039	- 106 375 -91,67
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			267 993	294 398	- 26 405 -8,97
Dotations financières aux amortissements et provisions			37 493	8 095	29 398 363,16
Intérêts et charges assimilées			6 666	52	6 614 N/S
Différences négatives de change			66 908	32 960	33 948 103,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			111 067	41 107	69 960 170,19
RESULTAT FINANCIER			156 926	253 291	- 96 365 -38,05
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-5 360 042	-2 948 477	-2 411 565 81,79

Produits exceptionnels sur opérations de gestion				3 109	- 3 109 -100
Produits exceptionnels sur opérations en capital			18 098	186 133	- 168 035 -90,28
Reprises sur provisions et transferts de charges			123 453	12 547	110 906 883,92
Total des produits exceptionnels			141 551	201 788	- 60 237 -29,85
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			25	6 032	- 6 007 -99,59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			18 339	93 632	- 75 293 -80,41
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			3 432 031	2 320 567	1 111 464 47,90
Total des charges exceptionnelles			3 450 396	2 420 231	1 030 165 42,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-3 308 845	-2 218 443	-1 090 402 49,15

Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-427 187	-682 548	255 361	37,41
Total des Produits	6 504 821	5 362 302	1 142 519	21,31
Total des charges	14 746 521	9 846 674	4 899 847	49,76
RESULTAT NET	-8 241 701	-4 484 372	-3 757 329	83,79
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 56 985 761,18 Euros.

Le résultat net comptable est une perte de -8 241 700,51 Euros .

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants, en utilisant les mêmes méthodes d'évaluation et de présentation que celles utilisées pour l'exercice précédant en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

A) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

- Provisions pour risques et charges :
Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé :
Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif :
Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Coûts de développement :
Ils sont comptabilisés en charges de l'exercice.
- Stocks de matières premières :
Ils sont évalués selon la méthode FIFO
- En cours de production de biens :
Ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits :
Ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Détail des méthodes utilisées

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

L'ensemble des droits individuels à la formation représente un total de 3 538 heures de formation, 5 personnes ont pu bénéficier des avantages du DIF sur l'année 2011.

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant de l'engagement de l'entreprise en raison des futures indemnités de départ à la retraite s'élève à 130 133 € au 31/12/2011. Cet engagement a été constaté extra comptablement, il n'est donc pas intégré dans le bilan 2011.

Les critères retenus pour le calcul de cet engagement sont les suivants :

- Un taux d'actualisation de 3,45% au 31.12.2011
(source : ref BLOOMBERG "AA COMPOSITE" - durée 10 ans)
- Un taux d'augmentation des salaires de 2%
- Taux de charges sociales : 50%
- Turnover : dégressif en fonction de l'âge
- Age de départ : 65 ans
- Modalités de départ : départ volontaire
- Table de mortalité : INSEE 2010
- Convention collective : métallurgie.

L'impact est de + 44 942 euros soit une indemnité de 85 191 euros, avant changement du barème et selon les critères, ci-dessous :

- Un taux d'actualisation de 4,33% au 31.12.2010
- Un taux d'augmentation des salaires de 2%
- Taux de charges sociales : 50%
- Turnover : table 2007
- Age de départ : 65 ans
- Modalités de départ : départ volontaire
- Table de mortalité : TV 2004-2006
- Convention collective : métallurgie.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Financement de la société :

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu de l'introduction en bourse des actions de la société sur le marché NYSE-Euronext de Paris le 5 juillet 2011 qui s'est traduite par l'émission de 4 346 243 actions nouvelles au prix de 13 euros. L'augmentation de capital en résultant s'est élevée à 56 501 159 euros et permettra à la société de couvrir ses besoins de trésorerie futurs.

B) NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations et amortissements

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 11 162 797 Euros

Immobilisations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	73 336	14 898		88 234
Immobilisations corporelles	1 393 980	139 000	24 897	1 508 084
Immobilisations financières	83 419	9 483 061		9 566 480
<i>TOTAL</i>	<i>1 550 736</i>	<i>357 126</i>	<i>24 897</i>	<i>11 162 797</i>

Les immobilisations financières comprennent notamment des actions propres pour une valeur nette comptable de 72 639 Euros

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité avec la Société

	2011			
	<u>1er trimestre</u>	<u>2ème trimestre</u>	<u>3ème trimestre</u>	<u>4ème trimestre</u>
Titres achetés			2 100	18 631
Prix			10,32	11,62
Montant total			21 671	216 482
Titres vendus			1 100	12 804
Prix			10,43	11,97
Montant total			11 474	153 294

Générale :

Au 31 décembre 2011, la Société détenait 6 827 actions Mauna Kea Technologies acquises au prix moyen de 11,06 € et valorisées à 10,64€ soit un résultat latent négatif de 2 849€.

Amortissements et provisions d'actif = 10 104 085 Euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	71 224	7 877		79 101
Immobilisations corporelles	825 944	176 216	6 075	996 085
Autres Immobilisations financière		9 028 900		9 028 900
TOTAL	897 168	9 212 993	6 075	10 104 085

B) NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Logiciels R&D	70 065	62 833	7 232	1 an
Logiciels	16 529	14 946	1 583	1 an
Brevets, licences, marques	1 640	1 322	318	10 ans
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Inst. agenc./constructions	32 960	11 854	21 106	6.67 ans
Outillage R&D	823 364	596 073	227 291	De 2 à 5 ans
Outillage production	113 140	71 541	41 599	De 3 à 6.67 ans
Instal./agencements divers	169 946	81 857	88 089	6.67 ans
Matériel informatique	302 448	234 554	67 894	3 ans
Mobilier	946	405	541	5 ans
Immo. corporelles en cours	65 280	0	65 280	Non amortiss.
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation	23 077	23 077	0	
Créances rattachées à des participations	9 279 832	9 002 974	276 858	
Dépôts et cautionnements	61 467			
Autres créances immobilisées	126 614			
Actions propres	75 489	2 849	72 639	
TOTAL	11 162 797	10 104 085	1 058 710	

Etat des créances relatives aux immobilisations = 9 406 446 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Créances rattachés à des participations	9 279 832		9 279 832
Autres créances immobilisées	126 614		126 614
TOTAL	9 406 446		9 406 446

Provisions pour dépréciation = 9 062 137 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	26 590	6 647			33 237
Comptes de tiers	5 747 417			5 747 417	0
Comptes financiers	2 850	9 026 050			9 028 900
TOTAL	5 776 857	9 032 697		5 747 417	9 062 137

Produits à recevoir par postes du bilan = 396 775 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	396 775
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	396 775

Charges constatées d'avance = 154 465 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

C) NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 536 129 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice au 01/01/2011	35 727 779	0.01	357 278
Variation des titres au cours de l'exercice	4 471 272	0.04	178 851
Titres remboursés ou annulés	0		0
Titres en fin d'exercice au 31/12/2011	13 403 216		536 129
PRIME D'EMISSION	Montant global	Charges imputées	Solde
Prime d'émission liée à l'augmentation IPO	56 327 310	5 048 840	51 278 470
Prime d'émission liée à l'augmentation BCE	384 991		384 991

La Société a regroupé ses actions à raison de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle en date du 25 mai 2011.

BSPCE/BSA

La Société a émis des bons de souscription d'actions (BSA) représentatifs d'une rémunération, des bons de souscription d'actions destinés à ses salariés (BSPCE et autres) ainsi que des options de souscription d'actions dont l'évolution depuis le 31 décembre 2010 se présente comme suit :

Type	Date d'Octroi	Prix d'exercice	Cours	En cours au 31.12.2010	Créé	Exercé	Perdu	En cours au 31.12.2011
Options octroyées avant le 1er janvier 2011				4 698 001	0	500 112	320 009	3 877 880
BSPCE 2010	15/02/2011	1,0000	1,0000		915 000		25 000	890 000
BSPCE 2010	01/03/2011	1,0000	1,0000		200 000			200 000
SO 2010	31/01/2011	1,0000	1,0000		245 000		30 000	215 000
SO 2010	15/02/2011	1,0000	1,0000		50 000		40 000	10 000
SO 2010	01/04/2011	1,0000	1,0000		100 000			100 000
BSA	05/07/2011	13,0000	13,0000		80 000			80 000
BSPCE 2011	05/07/2011	13,0000	13,0000		33 750		33 750	0
BSPCE 2011	05/12/2011	13,0000	11,7800		129 500			129 500
SO 2011	05/12/2011	11,4400	11,7800		288 153			288 153
			Total	4 698 001	2 041 403	500 112	448 759	5 790 533

Suite au regroupement de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle en date du 25 mai 2011, il faut désormais 4 BSA, BSPCE, ou SO pour souscrire 1 action pour les bons dont la date d'octroi est antérieure à cette date. Pour les bons et options dont la date d'octroi est postérieure, la parité est de 1 bon pour 1 action.

Avances conditionnées = 3 891 308E

Nature des avances	A l'ouverture	Augmentation	remboursement	A la clôture	
Avance conditionnées	37 500				37 500
Avance ANVAR	1 214 358	1 017 843			2 292 771
Avance COFACE	1 704 213		143 176		1 561 037
TOTAL	2 959 293	1 078 413	143 176		3 891 308

Provisions = 271 702E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	228 336	287 785	199 173	45 246	271 702
TOTAL	228 336	287 785	199 173	45 246	271 702

Etat des dettes = 3 789 170 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnés	3 891 308	826 815	2 184 222	842 771
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	5 000	5 000		
Fournisseurs	2 170 892	2 170 892		
Dettes fiscales & sociales	1 182 969	1 182 969		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	61 217	61 217		
Produits constatés d'avance	369 093	369 093		
TOTAL	7 680 478	4 615 985	2 184 222	842 771

Charges à payer par postes du bilan = 1 469 342 E

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	574 145
Dettes fiscales & sociales	863 569
Autres dettes	31 628
TOTAL	1 469 342

Produits constatés d'avance = 369 063 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

D) NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 638 249 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	5 084 586	90.18%
Prestations de services	505 551	8.97%
Produits des activités annexes	48 112	0.85%
TOTAL	5 638 249	100%

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = Néant

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-5 516 968		-5 516 968
Résultat financier	156 926		156 926
Résultat exceptionnel	-3 308 845		-3 308 845
Crédit d'impôt			
Crédit impôt recherche		425 587	425 587
Autre crédit d'impôt		1 600	1 600
TOTAL	-8 668 887	427 187	-8 241 701

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

E) AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	53	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	68	0

Transaction avec les parties liées

Néant

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagement donné

MAUNA KEA TECHNOLOGIES s'est engagé à contribuer à un programme d'action de la fondation d'entreprise San T Dige à hauteur de 50 000 euros.

L'engagement restant du au 31/12/2011 s'élève 10 000 euros.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant comptabilisé au titre de la **mission légale** relative à l'exercice 2011 s'élève à 135 000euros hors taxes

E) AUTRES INFORMATIONS (suite)

Tableau des entreprises liées

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	970 461		
Autres créances	9 279 832		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	26 662		
Charges financières			

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Produits et avoirs à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant TTC
Créances clients et comptes rattachés	396 775
Autres créances (dont avoirs à recevoir :	2 197
TOTAL	398 972

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 145
Dettes fiscales et sociales	863 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : néant)	31 628
TOTAL	1 469 342

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	154 465	369 093
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	154 465	369 093

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Autres :	
Ecart de conversion actif	11 567
TOTAL	11 567
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Contribution sociales des entreprises	6 513
Taxes sur les véhicules de tourisme	156
Autres :	
Ecart conversion Passif	549 336
TOTAL	556 005
Nature des différences temporaires : allègement	544 438
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	39 512 830
Moins-values à long terme	

Tableau des filiales et participations

	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
MKT INC	22 452	-5 864388€	100%	22 452		9 279 832€		-2 374 108€	- 3 185 338€	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Au cours de l'exercice 2011, une avance de 3 532 415 euros a été consentie à la filiale Mauna Kea Technologies Inc.

Le montant total des avances faites à cette filiale s'élève à 9 279 832 euros.

Cette somme a été provisionnée, par mesure de prudence à hauteur de la créance moins le montant de l'actif net de la filiale soit 9 002 974 euros.

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

COFIDEC
155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2 place des saisons
92400 Courbevoie Paris la Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mauna Kea Technologies tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, de la société à la fin de cet exercice..

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux provisions pour dépréciation d'actifs et aux provisions pour risques et charges sont décrits dans la note A « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé des données et des hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions et engagements
réglementés**

COFIDEC
155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2 place des saisons
92400 Courbevoie Paris la Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 225-31 du Code du commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code du commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions l'article R. 225-38 du Code du commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Mauna Kea Technologies

COFIDEC

155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

1/2 place des saisons
92400 Courbevoie Paris la Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Mauna Kea Technologies

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Mauna Kea Technologies et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon